

Réglementation sportive 2023

Modifié par le Comité Directeur du 22 octobre 2022

(05/12/2022 : complément d'informations sur les championnats de Libourne)

Réglementation générale.	3
MAIF Aviron Indoor – Championnats de France J16, J18, sénior, master, para-aviron et Championnat de France UNSS	6
<i>Vendredi 27 au samedi 28 janvier 2023</i> <i>Stade Pierre de Coubertin (Paris)</i>	
Championnats de France longue distance J18, sénior, master, handi-valide et handi-santé et Coupe de France FFSU longue distance	7
<i>Samedi 04 et dimanche 05 mars 2023</i> <i>Mâcon</i>	
Championnats interrégionaux bateaux courts J18, sénior, para-aviron	8
<i>Samedi 01 et dimanche 02 avril 2023</i>	
Championnat de France bateaux courts para-aviron	9
<i>Vendredi 14 au dimanche 16 avril 2023</i> <i>Cazaubon</i>	
Championnats de France bateaux courts J18 et sénior	10
<i>Vendredi 14 au dimanche 16 avril 2023</i> <i>Cazaubon</i>	
Championnats de ligue jeune et handi-valide jeune.	11
<i>Mai 2023</i>	
Championnats de France UNSS et FFSU	12
<i>Samedi 13 et dimanche 14 mai 2023</i> <i>Gravelines</i>	
Championnats de France d’aviron de mer J16, J18, sénior, master et Critérium para-aviron	13
<i>Vendredi 26 et samedi 27 mai 2023</i> <i>Brest</i>	
Championnats de France bateaux longs J18 et Championnat de France sprint sénior	14
<i>Vendredi 02 au dimanche 04 juin 2023</i> <i>Mantes-la-Jolie</i>	
Championnats de France sprint para-aviron	15
<i>Samedi 03 et dimanche 04 juin 2023</i> <i>Mantes-la-Jolie</i>	
Championnats interrégionaux jeune et handi-valide jeune	16
<i>Samedi 10 et dimanche 11 juin 2023</i>	
Championnats interrégionaux J14 et J16 et Critérium handi-valide J16	17
<i>Samedi 10 et dimanche 11 juin 2023</i>	
Championnats de France de Beach Rowing Sprint J18 et sénior	18
<i>Vendredi 23 au dimanche 25 juin 2023</i> <i>Thonon-les-Bains</i>	
Championnat de France master et handi-valide master	19
<i>Samedi 01 et dimanche 02 juillet 2023</i> <i>Le Creusot</i>	
Championnat national jeune et handi-valide jeune	20
<i>Jeudi 06 et vendredi 07 juillet 2023</i> <i>Libourne</i>	
Championnats de France J16, handi-valide J16 et sénior moins de 23 ans.	21
<i>Vendredi 07 au dimanche 09 juillet 2023</i> <i>Libourne</i>	
Championnat de France bateaux longs sénior, para-aviron	22
<i>Samedi 23 et dimanche 24 septembre 2023</i> <i>Vichy</i>	
Coupe de France des régions.	23
<i>Samedi 28 et dimanche 29 octobre 2023</i> <i>à déterminer</i>	
Systèmes de qualification et grilles de progression – bateaux courts J18 et séniors	24
Systèmes de qualification et grilles de progression – master / mer / Coupe de France	25
Systèmes de qualification et grilles de progression – Beach Rowing Sprint	26
Systèmes de qualification et grilles de progression – championnat national jeune autres championnats de France et critères	29
Classement performance des clubs	31
Classement mer des clubs	32
Classement para-aviron et para-aviron adapté des clubs.	33
Classement jeune des clubs	34
Classement master des clubs et classement longue distance des clubs.	35
Classement Coupe de France des régions	35
Classement indoor des clubs.	36
Récapitulatif de la réglementation aviron et handicaps	37
Récapitulatif des possibilités de participation aux épreuves nationales	38
Tableau récapitulatif des manifestations et des épreuves	39
Calendrier récapitulatif des inscriptions aux manifestations nationales 2023	42

BREVETS DE RAMEURS ET DE BARREURS

Les diplômes ci-dessous seront obligatoires pour la saison 2024 sur tous les championnats et pour toutes les catégories. Il est recommandé de les faire passer et de les saisir dès la saison 2023 :

- Brevet d'aviron eaux intérieures - Compétition
- Brevet d'aviron eaux intérieures - Barreur
- Brevet d'aviron mer
- Brevet d'aviron mer - Barreur
- Brevet d'accès à la compétition Handicaps

CE QUI CHANGE EN 2023

Généralités

Dans un objectif de parité du nombre de sièges femmes/hommes, des épreuves hommes ont été supprimées et des épreuves femmes ajoutées sur plusieurs championnats. De plus des épreuves mixtes ont été rajoutées.

Les championnats de France J18 et sprint sénior sont regroupés début juin.

Des championnats interrégionaux J14 sélectifs pour le Championnat national jeune auront lieu en même temps que les championnats interrégionaux J16 et Critérium handi-valide.

Les quotas J14 et J16 ont été déterminés.

Épreuves para-aviron jeune et mer: les épreuves mixtes sont remplacées par des épreuves Homme pour permettre l'inscription de plus de 50% de femmes dans les équipages.

Aucun remboursement de droit d'inscription ne sera accordé en cas d'annulation de courses au cours d'une épreuve nationale, quel que soit le motif.

Les épreuves para-aviron adapté seront communiquées dans le Règlement sportif de la FFSA (en septembre).

Toutes les informations concernant le sport adapté seront disponibles sur le site de la FFSA.

MAIF Aviron Indoor

Le MAIF Aviron indoor accueille cette année les Championnats d'Europe d'aviron indoor.

Championnats France bateaux courts

L'épreuve du SH2-PL est supprimée ainsi qu'aux championnats interrégionaux bateaux courts.

Championnats de France mer

Suppression des épreuves SH4+ et SF4+. Ajout des épreuves SM4X+, SM4+, M40M2x et SM2x HV PR3-ID (critérium).

Championnats de France J18

Ajout de l'épreuve J18M4x et suppression du J18H4+.

Championnats de France sprint sénior

Ajout de l'épreuve SF4-.

Championnat national jeune

L'accès au championnat national jeune est désormais soumis à des épreuves qualificatives interrégionales.

Par ailleurs ce championnat est désormais regroupé avec les J16 et les S-23.

Ajout de l'épreuve J14M2x.

Le classement jeune des clubs a été modifié pour mieux répartir les points sur les 3 phases du championnat jeune :

- Environ 1/3 sur les 4 étapes de formation hivernale et les championnats régionaux.
- Environ 1/3 sur les championnats interrégionaux jeune.
- Environ 1/3 sur le championnat national jeune.

Championnat de France de Beach Rowing Sprint

Suppression des épreuves J18F1x et J18H1x.

Ajout du J18F2x et du J18H2x.

Championnats de France J16

Ajout de l'épreuve J16M4x et suppression du J16H4-.

Championnats de France bateaux longs sénior

Ce championnat se déroulera en septembre.

Ajout de l'épreuve SM4x et suppression du SH2+ et du SH4+.

Classement des clubs mer

Les modalités de calcul et les grilles des points ont été modifiées.

GÉNÉRALITÉS

1. OBJET, COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DES ZONES SPORTIVES

Objet

Les zones sportives sont constituées pour désigner les équipages qualifiés pour les championnats de France, dans la limite des quotas annuels dont elles disposent.

Composition

Les zones sportives sont des groupements de plusieurs ligues, définies par la FFA. Elles se composent ainsi :

- **Zone Nord-Est :** Grand Est, Hauts de France, Polynésie Française.
- **Zone Nord-Ouest :** Bretagne, Centre-Val de Loire, Guyane, Île-de-France, Normandie, Pays de la Loire.
- **Zone Sud-Est :** Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche Comté, Corse, La Réunion, Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- **Zone Sud-Ouest :** Guadeloupe, Martinique, Nouvelle Aquitaine, Occitanie.

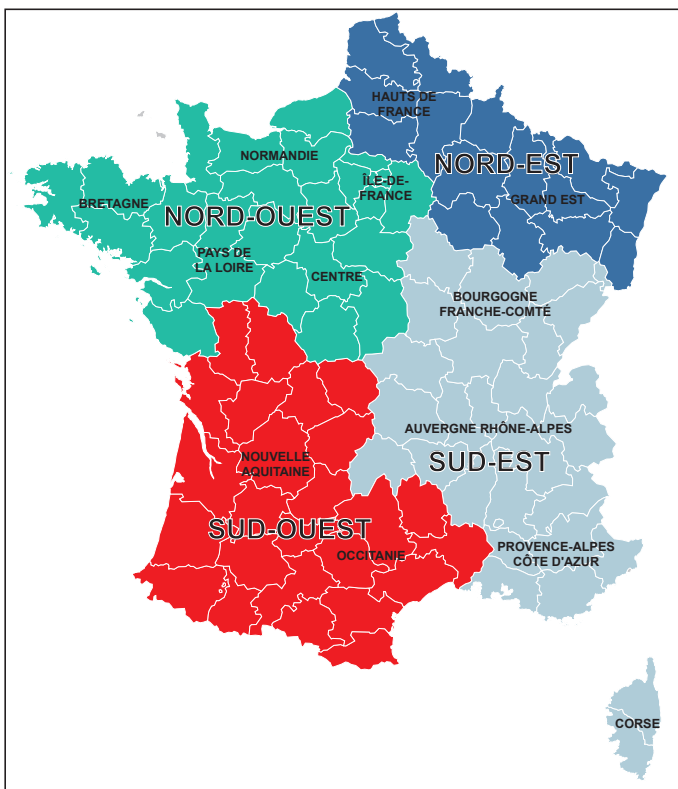
Fonctionnement

Un coordonnateur de zone est désigné par les présidents des ligues qui composent chaque zone. Il est chargé de réunir les présidents de ligue, le cadre technique référent désigné par le Directeur Technique National, et toutes les personnes qu'il juge utiles, autant de fois que nécessaire, pour désigner les organisateurs des championnats interrégionaux bateaux courts, et des championnats interrégionaux bateaux longs, et définir les modalités de qualifications pour les championnats de France.

À l'occasion de cette réunion, les présidents de ligue, en concertation avec le coordonnateur de zone, définissent en commun les moyens annuels nécessaires au bon fonctionnement de la zone.

2. RÉPARTITION DU NOMBRE DE QUALIFIÉS PAR ZONE

Pour les championnats soumis à des quotas de qualification, le nombre de qualifiés par zone est fonction de la performance sportive de la zone.



Catégories	Championnats		
	bateaux courts	J16	J14
Total de qualifiés	24	24	24
Nord-Est	5	4	4
Nord-Ouest	8	7	7
Sud-Est	8	9	8
Sud-Ouest	3	4	5

En cas de quotas non remplis, aucune place ne sera proposée aux équipages hors quotas.

3. ENGAGEMENTS

Les engagements aux compétitions nationales et internationales en France sont faits sur l'[intranet fédéral](#).

3-1. Équipages homogènes de club

Un équipage homogène de club comprend uniquement des rameurs et barreurs licenciés dans le même club. L'engagement est fait par le club concerné.

3-2. Équipages départementaux ou équipages mixtes de clubs du même département

L'engagement est fait par le comité départemental concerné.

Seul le comité départemental possède le code de contrôle pour engager des équipages mixtes de ses clubs.

3-3. Équipages de ligues ou équipages mixtes de clubs de la même ligue

L'engagement est fait par la ligue concernée.

Seule la ligue possède le code de contrôle pour engager des équipages mixtes de ses clubs.

3-4. Équipages composés d'athlètes de différentes ligues

L'engagement est fait par la FFA sur demande écrite des clubs concernés.

Seule la FFA possède le code de contrôle pour engager des équipages mixtes de clubs de différentes ligues.

Faire parvenir à la FFA avant la date de clôture les engagements en précisant bien pour chaque rameur son club et son numéro de licence.

3-5. Il ne pourra être enregistré aucun engagement

- Ne comprenant pas la totalité de la composition de l'équipage ;
- De compétiteurs dont la licence ne respecte pas les règlements en vigueur ;
- De rameurs J15 et J16 participant aux championnats de France et à leurs épreuves qualificatives dans les catégories J17, J18 et sénior sans visite médicale spécifique d'aptitude ;
- De rameurs participant au championnat national jeune et au championnat de France J16 dont le brevet d'aviron de niveau 3, validé par un éducateur de club, n'aura pas été enregistré.

3-6. Droits d'engagement

Des droits d'engagement sont prélevés sur le compte licences du club.

Aucun remboursement de droit d'inscription ne sera accordé en cas d'annulation de courses au cours d'une épreuve nationale, quel que soit le motif

3-7. Rameurs qui, lors de la saison précédente, n'étaient pas licenciés et ont été sélectionnés dans un pays étranger pour participer aux Jeux Olympiques ou Paralympiques ou aux championnats du Monde junior, sénior, moins de 23 ans ou paralympiques ou aux championnats d'Europe junior, sénior ou moins de 23 ans.

Ces rameurs ne peuvent être engagés à un championnat de France ou à un critérium national que s'ils appartiennent à un club n'ayant pas déjà licencié une personne mutant au cours de la présente saison et ayant été sélectionnée la saison précédente pour participer aux Jeux olympiques ou paralympiques ou aux championnats du Monde junior, sénior, moins de 23 ans ou paralympiques ou aux championnats d'Europe junior, sénior ou moins de 23 ans.

Cette possibilité est limitée à un rameur par an et par club.

3-8. Consultation des engagements

Les engagements aux différentes épreuves peuvent être consultés sur ffaviron.fr trois heures après la clôture des inscriptions.

Ces inscriptions sont soumises à l'éligibilité des rameurs et barreaux.

3-9. Règlement des championnats et critères

Voir l'annexe 10 du règlement intérieur de la FFA

Modalités d'application de l'Article 7: Engagements (ou modifications d'engagements) hors délai

Valeur du point : 1 point = 1,50 €.

Les demandes d'engagements (ou modifications d'engagements) hors délai et de rameurs non licenciés au 31 mars doivent être envoyées à championnats@ffaviron.fr au plus tard 48 heures après la clôture des engagements.

4. FORFAITS

Avant la clôture des inscriptions : sur l'[intranet fédéral](#).

Après la clôture des inscriptions : les clubs doivent annoncer les forfaits et en indiquer les motifs à la réunion des délégués.

Si les motifs invoqués ne sont pas reconnus valables, une pénalité de 20 points (1 point = 1,50 €) sera appliquée au club.

5. ASSURANCES

Les clubs doivent prendre la couverture indispensable des risques matériels. En cas d'accident, une déclaration sera faite immédiatement au président du jury qui fera signer le procès-verbal de régates correspondant par les clubs impliqués et le transmettra à la FFA. La déclaration du sinistre est à faire obligatoirement par les clubs concernés à leur compagnie d'assurance respective.

En aucun cas, la responsabilité de la FFA ne pourra être recherchée.

6. NUMÉROS

Les numéros des bateaux pour les parcours contre la montre sont fournis par la FFA.

Pour les courses en ligne, les clubs ont l'obligation de se munir du nombre de jeux de numéros nécessaires pour identifier tous leurs bateaux.

Code des régates – Article 28 : Le numéro du couloir attribué devra être clairement identifié sur support rigide opaque préférentiellement en chiffre blanc sur fond noir ou noir sur fond blanc. Sa taille devra être au moins de 18 cm de haut pour une épaisseur de trait de 3 cm de large.

Les numéros d'identification fédérale des bateaux mer sont à renseigner lors des inscriptions sur l'intranet fédéral. Les bateaux mer

doivent porter de chaque côté de la proue leur numéro d'identification fédérale.

7. TIRAGE AU SORT

Lorsqu'un équipage déclare forfait après le tirage au sort et au plus tard à la réunion des délégués, si le nombre d'équipages restant implique d'utiliser un autre système de progression ou si le forfait entraîne un déséquilibre entre le nombre des équipages dans chaque série, alors un nouveau tirage est réalisé.

8. CHAMPIONNAT NATIONAL JEUNE

L'article 7 du règlement des championnats et critérium (annexe 10 du règlement intérieur de la FFA) concernant les engagements ou modifications d'engagements hors délai s'applique pour le championnat national jeune.

MAIF AVIRON INDOOR – CHAMPIONNATS DE FRANCE J16, J18, SÉNIOR, MASTER ET PARA-AVIRON ET CHAMPIONNAT DE FRANCE UNSS



VENDREDI 27 ET SAMEDI 28 JANVIER 2023

STADE PIERRE DE COUBERTIN (PARIS 16)

1. CALENDRIER

- Lundi 14 novembre 2022 09h00 Ouverture des inscriptions sur l'**intranet fédéral**
- Lundi 16 janvier 2023 14h00 Clôture des inscriptions

2. ÉPREUVES

ATTENTION ! Les catégories d'âge indoor correspondent à l'âge atteint chaque jour de course => cf. Code indoor ; Annexe 7.3

Épreuves individuelles – 2000 m			30-39	30 à 39 ans	(F-H, FPL-HPL)
14-16	junior 16 ans	(F-H)	40-49	40 à 49 ans	(F-H, FPL-HPL)
17-18	junior 18 ans	(F-H)	50-59	50 à 59 ans	(F-H, FPL-HPL)
U23	moins de 23 ans	(F-H, FPL-HPL)	60+	60 ans et plus	(F-H, FPL-HPL)
S	19 ans et plus	(F-H, FPL-HPL)	S PR1	para-aviron 1	(F-H)
30-39	30 à 39 ans	(F-H, FPL-HPL)	S PR2	para-aviron 2	(F-H)
40-44	40 à 44 ans	(F-H, FPL-HPL)	S PR3	para-aviron 3	(F-H)
45-49	45 à 49 ans	(F-H, FPL-HPL)	Épreuves par équipe de 4 – Relais 8 x 250 m		
50-54	50 à 54 ans	(F-H, FPL-HPL)	J16MR4	junior 16 ans - 2 femmes et 2 hommes	
55-59	55 à 59 ans	(F-H, FPL-HPL)	J18MR4	junior 18 ans - 2 femmes et 2 hommes	
60-64	60 à 64 ans	(F-H, FPL-HPL)	SHR4	sénior - 4 hommes	
65-69	65 à 69 ans	(F-H, FPL-HPL)	SFR4	sénior - 4 femmes	
70-74	70 à 74 ans	(F-H, FPL-HPL)	SMR4	sénior - 4 personnes	dont 1 femme et 1 homme
75-79	75 à 79 ans	(F-H, FPL-HPL)	SMR4 Open ^Δ	sénior - 4 personnes	dont 1 femme et 1 homme
80+	80 ans et plus	(F-H, FPL-HPL)	Épreuves par équipe de 4 – Relais 4 x 500 m		
S PR1	sénior para-aviron 1	(F-H)	SMR4 HSt ^Δ	sénior - 4 handi-santé	dont 1 femme et 1 homme
S PR2	sénior para-aviron 2	(F-H)	et au moins 2 personnes ayant une attestation MDPH ou ALD		
S PR3	sénior para-aviron 3	(F-H)	AVIROSE ^Δ	sénior - 4 femmes	dont au moins 2 femmes
S-PR3-ID-CD*	sénior para-aviron ID-CD	(F-H)	opérées d'un cancer du sein ou autre		
Épreuves individuelles sprint – 500 m			Épreuves par équipe – 500 m à 4		
14-16	junior 16 ans	(F-H)	SMR4 HV ^Δ	sénior - 4 handi-valide	dont 1 femme et 1 homme
17-18	junior 18 ans	(F-H)	et au moins une personne classifiée PR1, PR2 ou PR3		
U23	moins de 23 ans	(F-H, FPL-HPL)			
S	19 ans et plus	(F-H, FPL-HPL)			

^Δ Épreuves Open, hors Championnats de France

Les épreuves listées peuvent être sujettes à modification d'ici la diffusion de la Réglementation Sportive définitive courant octobre/novembre 2022.

Les épreuves para-aviron adaptées seront communiquées dans le Règlement sportif de la FFSA (en septembre).

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Réglementation

Le MAIF Aviron Indoor - Championnats de France se déroule en conformité avec le code des compétitions d'aviron indoor (annexe 7.3 du règlement intérieur de la FFA). Les championnats de France se dérouleront au sein des championnats d'Europe d'aviron indoor 2023 (ERICH) dont le règlement est établi par World Rowing (WR) et sera consultable sur www.championnats.aviron-indoor.fr. Pour chaque catégorie (sauf si différence FFA/WR), deux classements seront édités : général (ERICH) et français (comprenant tous les participants de nationalité française).

Participation

Les championnats de France d'aviron indoor sont ouverts aux rameurs de nationalité française titulaires d'une licence FFA (A, U, BF, I ou IE) de la saison en cours.

Les participants de nationalité européenne seront classés uniquement dans le classement des championnats d'Europe (selon la liste des nationalités éligibles).

Pour les étrangers hors Europe, un classement open sera établi.

Dans les épreuves collectives des championnats de France, les membres de l'équipe doivent être licenciés du même club avec au maximum un équipier de nationalité étrangère. Une épreuve collective Open est ouverte aux équipes mixtes de clubs et aux licenciés individuels, quelles que soient les nationalités, selon les mêmes règles que le relais mixte SMR4 (au moins une femme et un homme).

Engagements

La possession d'une licence FFA est obligatoire pour s'inscrire : licence A, U, BF ou I prise dans un club **OU** licence indoor individuelle annuelle **OU** licence indoor événementielle.

Les inscriptions sont à effectuer sur l'**intranet fédéral**. La liste des engagés est accessible dès l'ouverture des inscriptions sur www.championnats.aviron-indoor.fr. Tarifs : consultables ultérieurement sur le site internet et dans le règlement du championnat.

Des engagements tardifs pourront être acceptés sous réserve de places disponibles. Tarifs des pénalités consultables ultérieurement sur le site internet et dans le règlement du championnat.

Classification

Une session de classification aura lieu sur place le vendredi 27 janvier 2023 avec rendez-vous préalable auprès de la FFA.

Les informations concernant les classifications sont disponibles sur <https://www.ffaviron.fr/competitions/informations-generales/classification>.

Prendre rendez-vous auprès de la FFA : handicaps@ffaviron.fr

Pour participer à la course SMR4 HSt, les rameurs devront envoyer une attestation MDPH ou ALD à l'adresse handicaps@ffaviron.fr.

Lieu

Stade Pierre de Coubertin - 82 avenue Georges Lafont 75016 PARIS – Métro : Porte de Saint-Cloud

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Le programme prévisionnel des épreuves sera communiqué ultérieurement, en octobre/novembre.

5. CONTACT

Informations complémentaires en octobre/novembre sur le site www.championnats.aviron-indoor.fr

Par téléphone au 01 45 14 26 40 ou par mail à maif-aviron-indoor@ffaviron.fr

CHAMPIONNATS DE FRANCE LONGUE DISTANCE J18, SÉNIOR, MASTER, HANDI-VALIDE ET HANDI-SANTÉ ET COUPE DE FRANCE FFSU LONGUE DISTANCE



SAMEDI 04 ET DIMANCHE 05 MARS 2023

MÂCON

1. CALENDRIER

• Lundi	06 février	08h00	ouverture des inscriptions sur l' intranet fédéral
• Mardi	21 février	14h00	clôture des inscriptions
		17h00	consultation des inscriptions sur ffaviron.fr
• Jeudi	23 février	17h00	consultation de l'ordre des départs sur ffaviron.fr
• Samedi	04 mars	11h00	réunion des délégués

2. ÉPREUVES

Samedi après-midi – distance de course : 8 000 m		Dimanche matin – distance de course : 8 000 m		
1	J18H8+	8 rameurs en pointe avec barreur	25 SH2x	2 rameurs en couple
2	J18F8+	8 rameuses en pointe avec barreur	26 MCH2x	2 rameurs en couple
3	SH4x	4 rameurs en couple	27 MEH2x	2 rameurs en couple
4	SH4x universitaire	4 rameurs en couple	28 J18H4x	4 rameurs en couple
5	MCH4x	4 rameurs en couple	29 J18F4x	4 rameuses en couple
6	MEH4x	4 rameurs en couple	30 J18H4-	4 rameurs en pointe sans barreur
7	SH4-	4 rameuses en pointe sans barreur	31 J18F4-	4 rameuses en pointe sans barreur
8	MCH4-	4 rameurs en pointe sans barreur	32 SH8+	8 rameurs en pointe avec barreur
9	MEH4-	4 rameurs en pointe sans barreur	33 SH8+ universitaire	8 rameurs en pointe avec barreur
10	J18H2x	2 rameurs en couple	34 MCH8+	8 rameurs en pointe avec barreur
11	J18F2x	2 rameuses en couple	35 MEH8+	8 rameurs en pointe avec barreur
12	SF8+	8 rameuses en pointe avec barreur	36 SF4x	4 rameuses en couple
13	SF8+ universitaire	8 rameuses en pointe avec barreur	37 SF4x universitaire	4 rameuses en couple
14	MCF8+	8 rameuses en pointe avec barreur	38 MCF4x	4 rameuses en couple
15	MEF8+	8 rameuses en pointe avec barreur	39 MEF4x	4 rameuses en couple
16	SM4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple	40 SF4-	4 rameuses en pointe sans barreur
17	SM4x universitaire	2 rameuses et 2 rameurs en couple	41 MCF4-	4 rameuses en pointe sans barreur
18	MCM4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple	42 MEF4-	4 rameuses en pointe sans barreur
19	MEM4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple	43 SM8+	4 rameuses et 4 rameurs en pointe avec barreur
20	SF2x	2 rameuses en couple	44 SM8+ universitaire	4 rameuses et 4 rameurs en pointe avec barreur
21	MCF2x	2 rameuses en couple	45 MCM8+	4 rameuses et 4 rameurs en pointe avec barreur
22	MEF2x	2 rameuses en couple	46 MEM8+	4 rameuses et 4 rameurs en pointe avec barreur
Distance de course : 4 000 m				
23	SM4x HSt open ^Δ	4 rameuses et rameurs en couple dont 1 femme et 1 homme avec au minimum 2 handi-santé		
24	SH2x HV open ^Δ	2 rameuses et/ou rameurs en couple handi-valide - open PR1/PR2/PR3		

^Δ Épreuves Open, hors Championnats de France

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation : règles générales

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

Les rameuses et rameurs seniors qualifiés dans les collectifs France ne sont pas autorisés à participer.

Participation au championnat de France longue distance master

Un rameur master appartient à la classe d'âge correspondant à l'âge qu'il atteint durant l'année courante.

Le barreur n'a pas d'âge minimum requis et il n'est pas pris en compte dans le calcul de la moyenne d'âge de l'équipage

Les rameurs master doivent donc tous avoir 27 ans ou plus en 2023.

La moyenne d'âge du bateau doit être supérieure ou égale à 43 ans en catégorie C et supérieure ou égale à 55 ans en catégorie E.

La participation des étrangers dans les épreuves master est soumise à la réglementation des championnats nationaux (annexe 10 du règlement intérieur), soit 50% de rameurs étrangers maximum.

Engagements

Les engagements au championnat de France longue distance sont faits uniquement sur l'[intranet fédéral](#) par chaque club.

Un rameur peut participer à plusieurs épreuves du championnat de France et dans plusieurs catégories d'âge.

Pour la coupe de France FFSU, les engagements sont faits par la FFSU.

Classification

Attention, pas de classification sur place, toutes les rameuses et tous les rameurs devront avoir été classifiés en amont.

Les informations concernant les classifications sont disponibles sur <https://www.ffaviron.fr/competitions/informations-generales/classification>.

Prendre rendez-vous auprès de la FFA : handicaps@ffaviron.fr

Classement des clubs

Un classement national longue distance des clubs sera établi à l'issue du championnat.

4. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Société des Régates Mâconnaises – Tél. 03 85 38 00 67 – regates.maconnaises@free.fr ou C71003@ffaviron.fr

CHAMPIONNATS INTERRÉGIONAUX BATEAUX COURTS

J18, SÉNIOR ET PARA-AVIRON



SAMEDI 01 ET DIMANCHE 02 AVRIL 2023

1. CALENDRIER

- Lundi 13 mars 08h00 ouverture des inscriptions sur l'[intranet fédéral](#)
- Vendredi 24 mars 14h00 clôture des inscriptions
- 17h00 consultation des inscriptions sur [ffaviron.fr](#)
- Mardi 04 avril 16h00 retour à la FFA de la liste des bateaux qualifiés de la zone

2. ÉPREUVES

J18 – distance de course: 2 000 m		SÉNIOR – distance de course: 2 000 m	
1	J18H2- 2 rameurs en pointe sans barreur	5	SH2- 2 rameurs en pointe sans barreur
2	J18F2- 2 rameuses en pointe sans barreur	6	SF2- 2 rameuses en pointe sans barreur
3	J18H1x 1 rameur en couple	7	SH1x PL 1 rameur en couple poids léger
4	J18F1x 1 rameuse en couple	8	SF1x PL 1 rameuse en couple poids léger
PARA-AVIRON – distance de course: 2 000 m		9	SH1x 1 rameur en couple
11	SH1x PR3 1 rameur en couple - jambes, tronc et bras	10	SF1x 1 rameuse en couple
12	SF1x PR3 1 rameuse en couple - jambes, tronc et bras		
13	SH2- PR3 2 rameurs en pointe sans barreur - jambes, tronc et bras		(embarcation libre)
14	SF2- PR3 2 rameuses en pointe sans barreur - jambes, tronc et bras		(embarcation libre)
15	SH1x PR1 1 rameur en couple - bras et épaules		dont 1 rameur handi et 1 guide (homme ou femme valide) ou 2 rameurs handi
16	SF1x PR1 1 rameuse en couple - bras et épaules		dont 1 rameuse handi et 1 guide (femme valide) ou 2 rameuses handi
17	SH1x PR2 1 rameur en couple - tronc et bras		(bateau World Rowing - fauteuil - flotteurs obligatoires)
18	SF1x PR2 1 rameuse en couple - tronc et bras		(bateau World Rowing - fauteuil - flotteurs obligatoires)
			(bateau World Rowing - assise fixe - flotteurs facultatifs)
			(bateau World Rowing - assise fixe - flotteurs facultatifs)

Les épreuves para-aviron adapté seront communiquées dans le Règlement sportif de la FFSA (en septembre).

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les épreuves qualificatives pour les championnats de France bateaux courts sont ouvertes aux équipages homogènes de club et aux équipages mixtes de clubs dans les épreuves en deux sans barreur.

Les équipages engagés doivent courir dans la zone d'appartenance de leurs clubs ou du pôle auquel ils sont rattachés. Les équipages composés de mixtes de clubs de deux zones différentes peuvent courir au choix dans l'une de ces deux zones.

En J18, au cas où il y aurait un nombre conséquent d'équipages à potentiel équipe de France dans une zone, des quotas supplémentaires pourront être rajoutés.

Voir le récapitulatif de la réglementation aviron et handicaps en page 38.

Les rameuses et rameurs para-aviron devront être titulaire du Brevet de rameur d'accès à la compétition handicaps pour la saison 2024.

Engagements

Les engagements aux épreuves qualificatives interrégionales sont faits sur l'[intranet fédéral](#) par les clubs ou par les comités départementaux, les ligues ou la FFA dans le cas des mixtes de clubs.

À la clôture des engagements, ceux-ci sont envoyés par la FFA aux responsables de zone.

Classification

Attention, pas de classification sur place, toutes les rameuses et tous les rameurs devront avoir été classifiés en amont.

Les informations concernant les classifications sont disponibles sur <https://www.ffaviron.fr/competitions/informations-generales/classification>.

Prendre rendez-vous auprès de la FFA : handicaps@ffaviron.fr

Qualifications para-aviron

Pour se qualifier au championnat de France para-aviron, les équipages devront réaliser une performance (exprimée en % et calculée par rapport aux temps de référence de chaque catégorie) qui ne soit pas inférieure de plus de 20% à celle réalisée par le bateau le plus performant sur la régata.

Exemple: Performance SH1x: 95% du temps de référence. Les rameurs et rameuses para-aviron doivent réaliser une performance supérieure à 75% du temps de référence de leur catégorie.

Rameurs poids léger

Lors des épreuves qualificatives interrégionales, le poids des rameurs poids léger doit être conforme au code des régates de la FFA.

(Femme: 59 kg maximum / Homme: 72,5 kg maximum)

Lieux

Les épreuves qualificatives pour les championnats de France bateaux courts sont organisées par chacune des quatre zones:

- Zone Nord-Est: Gravelines
- Zone Sud-Est: Aiguebelette
- Zone Nord-Ouest: Mantes-la-Jolie
- Zone Sud-Ouest: Cazaubon

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES - RÉSULTATS

Programme

Les programmes des épreuves qualificatives sont envoyés aux clubs par les organisateurs.

Retour des résultats à la FFA

À l'issue des épreuves qualificatives :

- Les coordonnateurs de zone retournent à la FFA, pour le lundi 3 avril 16h00, la liste des bateaux qualifiés dans la limite de leur quota.
- Les engagements au championnat de France sont faits automatiquement à l'issue des championnats interrégionaux en fonction des résultats, dans la limite des quotas de chaque zone.
- En cas de refus de qualification, les clubs concernés doivent prévenir le coordonnateur de zone avant le lundi 3 avril 16h00.
- En cas de quotas non remplis, les places disponibles ne seront pas attribuées.
- Les demandes de rattrapage, pour les bateaux ne rentrant pas dans les quotas ou pour les bateaux n'ayant pas pu participer, devront être transmises au coordonnateur de zone avant le lundi 3 avril 16h00.

VENDREDI 14 AU DIMANCHE 16 AVRIL 2023

1. CALENDRIER

Les engagements se font à l'issue des épreuves qualificatives interrégionales.

- Mardi 04 avril 17h00 validation de la liste des inscrits par la FFA
- Vendredi 07 avril 17h00 consultation de l'ordre des départs sur ffaviron.fr
- Jeudi 13 avril 18h00 réunion des délégués

2. ÉPREUVES

PARA-AVIRON – distance de course : 2 000 m – finales le dimanche

12	SH1x PR3	1 rameur en couple - jambes, tronc et bras	(embarcation libre)
13	SF1x PR3	1 rameuse en couple - jambes, tronc et bras	(embarcation libre)
14	SH2- PR3	2 rameurs en pointe sans barreur - jambes, tronc et bras	dont 1 rameur handi et 1 guide (homme ou femme valide) ou 2 rameurs handi
15	SF2- PR3	2 rameuses en pointe sans barreur - jambes, tronc et bras	dont 1 rameuse handi et 1 guide (femme valide) ou 2 rameuses handi
16	SH1x PR1	1 rameur en couple - bras et épaules	(bateau FISA - fauteuil - flotteurs obligatoires)
17	SF1x PR1	1 rameuse en couple - bras et épaules	(bateau FISA - fauteuil - flotteurs obligatoires)
18	SH1x PR2	1 rameur en couple - tronc et bras	(bateau FISA - assise fixe - flotteurs facultatifs)
19	SF1x PR2	1 rameuse en couple - tronc et bras	(bateau FISA - assise fixe - flotteurs facultatifs)

Les épreuves para-aviron adapté seront communiquées dans le Règlement sportif de la FFSA (en septembre).

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les championnats de France bateaux courts sont ouverts aux équipages homogènes de club et aux équipages mixtes de clubs dans les équipages en deux sans barreur.

Les rameurs participant aux épreuves PR3-ID doivent être titulaires d'une licence FFSA.

Les rameuses et rameurs para-aviron devront être titulaire du Brevet de rameur d'accès à la compétition handicaps pour la saison 2024.

Engagements des bateaux retenus par les zones

Les engagements aux championnats de France des bateaux retenus par les zones sont faits automatiquement à l'issue des épreuves qualificatives interrégionales dans le cadre de leurs quotas.

Épreuves para-aviron

Voir le récapitulatif de la réglementation aviron et handicaps en page 38.

Classification

Attention, pas de classification sur place, toutes les rameuses et tous les rameurs devront avoir été classifiés en amont.

Les informations concernant les classifications sont disponibles sur <https://www.ffaviron.fr/competitions/informations-generales/classification>.

Prendre rendez-vous auprès de la FFA : handicaps@ffaviron.fr

Classement

Une récompense sera attribuée dans chaque épreuve au meilleur équipage composé de rameurs junior.

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

- Samedi 15 avril
matin séries qualificatives para-aviron
après-midi finales B para-aviron
- Dimanche 16 avril
matin finales A para-aviron

5. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Informations et réservation auprès de l'Office de Tourisme de Cazaubon-Barbotan – Place Armagnac 32150 BARBOTAN LES THERMES

Tél. +33(0)5 62 69 52 13 – omt.barbotan@wanadoo.fr – <http://www.barbotan-cazaubon.com>

VENDREDI 14 AU DIMANCHE 16 AVRIL 2023

1. CALENDRIER

Les engagements se font à l'issue des épreuves qualificatives interrégionales.

- Mardi 04 avril 17h00 validation de la liste des inscrits par la FFA
- Vendredi 07 avril 17h00 consultation de l'ordre des départs sur ffaviron.fr
- Jeudi 13 avril 18h00 réunion des délégués

2. ÉPREUVES

J18 – distance de course: 2000 m		SÉNIOR – distance de course: 2000 m	
1	J18H2- 2 rameurs en pointe sans barreur	5	SH2- 2 rameurs en pointe sans barreur
2	J18F2- 2 rameuses en pointe sans barreur	6	SF2- 2 rameuses en pointe sans barreur
3	J18H1x 1 rameur en couple	7	SH1xPL 1 rameur en couple poids léger
4	J18F1x 1 rameuse en couple	8	SF1xPL 1 rameuse en couple poids léger
		9	SH1x 1 rameur en couple
		10	SF1x 1 rameuse en couple

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les championnats de France bateaux courts sont ouverts aux équipages homogènes de club et aux équipages mixtes de clubs dans les équipages en deux sans barreur.

Les équipages qualifiés sont ceux listés par la DTN (ces équipages sont engagés sur l'[intranet fédéral](#) par la FFA) et ceux désignés par les zones, sous leur propre responsabilité, dans le cadre du quota qui leur a été attribué.

Engagements des bateaux retenus par les zones

Les engagements aux championnats de France des bateaux retenus par les zones sont faits automatiquement à l'issue des épreuves qualificatives interrégionales dans le cadre de leurs quotas.

Incident de parcours

En cas d'incident avéré d'un équipage sur le parcours contre la montre le Comité d'équité décidera de leur intégration ou non dans les séries qualificatives des championnats de France bateaux courts sans augmenter le nombre de qualifiés.

Le nombre d'équipages repêchés est limité au maximum à deux par épreuve. Ces équipages seront classés aux dernières places qualificatives du classement du parcours contre la montre.

Rameurs poids léger

Le poids des rameurs poids léger doit être conforme au code des régates de la FFA :

- Femme: 59 kg maximum;
- Homme: 72,5 kg maximum.

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les épreuves démarreront le vendredi matin, et se termineront le dimanche après-midi

5. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Informations et réservation auprès de l'Office de Tourisme de Cazaubon-Barbotan – Place Armagnac 32150 BARBOTAN LES THERMES

Tél. +33(0)5 62 69 52 13 – omt.barbotan@wanadoo.fr – <http://www.barbotan-cazaubon.com>

CHAMPIONNATS DE LIGUE JEUNE ET HANDI-VALIDE JEUNE



MAI 2023

1. CALENDRIER

- Mardi 30 mai 14h00 date limite de retour à la zone et à la FFA de la liste des bateaux J13 et J14 sélectionnés par les ligues dans la limite de leurs quotas.

Les dates et les modalités d'inscription et de consultation de l'ordre des départs sur Internet sont données dans l'avant-programme diffusé par chaque organisateur aux clubs de sa ligue.

2. ÉPREUVES

HANDI-VALIDE – distance de course : 1 000 m – Open		JEUNE – distance de course : 1 000 m	
1	J14H2x HV ^Δ 2 rameuses ou 2 rameurs en couple – handi-valide dont 1 rameur PR1, PR2 ou PR3 et 1 rameur valide	4	J13H1x 1 rameur en couple
		5	J13F1x 1 rameuse en couple
		6	J14H1x 1 rameur en couple
		7	J14F1x 1 rameuse en couple
		8	J14H2x 2 rameurs en couple
		9	J14F2x 2 rameuses en couple

^Δ Épreuves Open, hors Championnats de France

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

Équipages de l'épreuve J14 handi-valide

L'épreuve peut être courue en double Femme, Homme, ou Mixte. Un des deux rameurs doit être classifié PR1, PR2 ou PR3, l'autre doit être valide.

Les rameuses et rameurs para-aviron devront être titulaires du Brevet de rameur d'accès à la compétition handicaps pour la saison 2024.

Un classement séparé Femme, Homme et Mixte sera édité sous condition d'avoir plus de 4 engagés dans les catégories para-aviron concernées.

Engagements aux championnats de ligue jeune

Les clubs font leurs engagements aux championnats de ligue jeune sur l'[intranet fédéral](#).

Ces championnats sont qualificatifs pour les championnats interrégionaux et obligatoires pour au moins 75 % des rameurs composant les bateaux participant au championnat national jeune.

La présentation d'un document de circulation pour étrangers mineurs (DCEM) est obligatoire pour les rameuses et rameurs n'ayant pas la nationalité française.

Engagements aux championnats interrégionaux jeune

Les engagements aux championnats interrégionaux jeune sont faits automatiquement à l'issue des championnats de ligue jeune en fonction des résultats et des quotas attribués à chaque ligue.

À l'issue des championnats de ligue jeune :

- Les clubs des équipages sélectionnés doivent confirmer aux responsables de ligue leur participation aux championnats interrégionaux jeune ainsi que le nom du délégué qui sera présent lors du championnat interrégional.
- Les responsables de ligue retournent à la zone la liste des bateaux J13 et J14 sélectionnés dans la limite de leurs quotas.
- Les responsables de ligue retournent à la FFA la liste des rameurs ayant participé à leur championnat de ligue jeune ainsi que leur numéro de licence.
- La présentation d'un document de circulation pour étrangers mineurs (DCEM) est obligatoire pour les rameuses et rameurs n'ayant pas la nationalité française.

Classification

Attention, pas de classification sur place, toutes les rameuses et tous les rameurs devront avoir été classifiés en amont.

Les informations concernant les classifications sont disponibles sur <https://www.ffaviron.fr/competitions/informations-generales/classification>.

Prendre rendez-vous auprès de la FFA : handicaps@ffaviron.fr

4. PROGRAMME

Les programmes des championnats de ligue jeune sont envoyés aux clubs par les organisateurs.

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

- Séries qualificatives au temps pour chaque épreuve.
- Finales de classement pour chaque épreuve.

CHAMPIONNAT DE FRANCE UNSS – COLLÈGES ET LYCÉES

CHAMPIONNAT DE FRANCE FFSU



FFAVIRON

GRAVELINES

SAMEDI 13 ET DIMANCHE 14 MAI 2023

1. CALENDRIER

- Vendredi 12 mai 17h00 réunion des délégués des établissements UNSS
- Vendredi 12 mai 18h00 prise en charge des jeunes arbitres UNSS par le Président du Jury
- Vendredi 12 mai 18h00 réunion des délégués des établissements FFSU

2. ÉPREUVES

UNSS – distance de course: 1 000 m

COLLÈGE – équipe de 10 ou 15 compétiteurs

F4Yx+ yolette à 4 rameuses en couple avec barreur
H4Yx+ yolette à 4 rameurs en couple avec barreur
M4Yx+ yolette à 2 rameuses et 2 rameurs en couple avec barreur

LYCÉE – équipe de 8 à 15 compétiteurs

F4x/+ 4 rameuses en couple
H4x/+ 4 rameurs en couple
M8+ 4 rameuses et 4 rameurs en pointe avec barreur

FFSU – distance de course: 1 000 m

HOMME

HU1x 1 rameur en couple
HU2x 2 rameurs en couple
HU4x 4 rameurs en couple
HU2- 2 rameurs en pointe sans barreur
HU4- 4 rameurs en pointe sans barreur
HU8+ 8 rameurs en pointe avec barreur

FEMME

FU1x 1 rameuse en couple
FU2x 2 rameuses en couple
FU4x 4 rameuses en couple
FU4- 4 rameuses en pointe sans barreur
FU8+ 8 rameuses en pointe avec barreur

MIXTE (même établissement)

MU2x 1 rameuse et 1 rameur en couple
MU4x 2 rameuses et 2 rameurs en couple
MU8+ 4 rameuses et 4 rameurs en pointe avec barreur

PARA-AVIRON – HANDI-VALIDE

MU2x 1 rameuse et 1 rameur en couple dont 1 rameur PR1, PR2 ou PR3 et 1 rameur valide (open handi-valide)

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

UNSS

Consultez la réglementation de l'UNSS : www.unss.org/nautique

FFSU

Consultez la réglementation de la FFSU : www.sport-u.com/aviron

4. ENGAGEMENTS

UNSS

Les engagements sont faits par les établissements en fonction du calendrier régional de l'UNSS.

Les collèges et les lycées sont destinataires de toutes les informations concernant les championnats académiques et de toute la logistique du Championnat de France (convocations, hébergement ...).

Toutes les informations concernant les compétitions UNSS peuvent être obtenues en contactant le directeur régional de l'UNSS.

FFSU

Les bureaux des sports des établissements sont destinataires de toutes les informations concernant les championnats FFSU et de toute la logistique du championnat de France.

Toutes les informations concernant les compétitions FFSU peuvent être obtenues en contactant les directions régionales de la FFSU ou sur le site www.sport-u.com.

5. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

UNSS

- Samedi 13 mai matin séries qualificatives UNSS
- Samedi 13 mai après-midi repêchages UNSS
- Dimanche 14 mai matin finales de classement UNSS ou demi-finales UNSS
- Dimanche 14 mai après-midi finales UNSS
- Dimanche 14 mai podium établissement UNSS

FFSU

Les séries qualificatives FFSU se courent sous la forme d'un parcours contre la montre en ligne pour tous les bateaux.

- Samedi 13 mai matin séries contre la montre en ligne FFSU
- Samedi 13 mai après-midi tiers de finales ou demi-finales FFSU
- Dimanche 14 mai matin finales de classement FFSU
- Dimanche 14 mai après-midi finales FFSU

6. CONTACT ET HÉBERGEMENTS

Gravelines Aviron – Tél. 03 28 23 36 03 – gravelines-us-aviron@wanadoo.fr – C59006@ffaviron.fr

CHAMPIONNATS DE FRANCE D'AVIRON DE MER

J16, J18, SÉNIOUR, MASTER ET CRITÉRIUM PARA-AVIRON



VENDREDI 26 ET SAMEDI 27 MAI 2023

BREST

1. CALENDRIER

Championnat de France d'aviron de mer J18 et sénior - engagements libres

- Lundi 01 mai 08h00 ouverture des inscriptions sur l'[intranet fédéral](#)
- Mardi 16 mai 14h00 clôture des inscriptions
- 17h00 consultation des inscriptions sur [ffaviron.fr](#)
- Vendredi 19 mai 17h00 consultation de l'ordre des départs sur [ffaviron.fr](#)
- Vendredi 26 mai 09h00 confirmation des engagements
- 10h00 réunion d'information obligatoire pour les équipiers référents des équipages courant le vendredi
- Samedi 27 mai 07h30 réunion d'information obligatoire pour les équipiers référents des équipages qui n'ayant pas couru le vendredi

2. ÉPREUVES

PARA-AVIRON – distance de course : 6 km - Critérium		MASTER – distance de course : 6 km	
1	SH2x PR3 ^Δ 2 rameuses ou 2 rameurs en couple - jambes, tronc et bras dont 1 rameur handi et 1 guide	13	M40H4x+ 4 rameurs en couple avec barreur
2	SM2x HV PR3-ID ^Δ 1 rameuse et 1 rameur en couple handi valide dont 1 PR3-ID et 1 valide	14	M40H2x 2 rameurs en couple
3	SM4x+ HSt ^Δ 4 rameuses et rameurs en couple handi-santé dont 1 femme et 1 homme et au moins 2 personnes handi ou santé (présentation d'une attestation)	15	M40H1x 1 rameur en couple
		16	M40F4x+ 4 rameuses en couple avec barreur
		17	M40F2x 2 rameuses en couple
		18	M40F1x 1 rameuse en couple
		19	M40M2x 1 rameuse et 1 rameur en couple
SÉNIOUR – distance de course : 6 km		J18 – distance de course : 6 km	
4	SM2x 1 rameuse et 1 rameur en couple	20	J18H4x+ 4 rameurs en couple avec barreur
5	SM4+ 2 rameuses et 2 rameurs en pointe avec barreur	21	J18F4x+ 4 rameuses en couple avec barreur
6	SM4x+ 2 rameuses et 2 rameurs en couple avec barreur	22	J18M4x+ 2 rameuses et 2 rameurs en couple avec barreur
7	SH4x+ 4 rameurs en couple avec barreur	23	J18M2x 1 rameuse et 1 rameur en couple
8	SH2x 2 rameurs en couple		
9	SH1x 1 rameur en couple	J16 – distance de course : 6 km	
10	SF4x+ 4 rameuses en couple avec barreur	24	J16H4x+ 4 rameurs en couple avec barreur
11	SF2x 2 rameuses en couple	25	J16F4x+ 4 rameuses en couple avec barreur
12	SF1x 1 rameuse en couple	26	J16M4x+ 2 rameuses et 2 rameurs en couple avec barreur

^Δ Épreuves Critérium, hors Championnats de France

Les épreuves para-aviron adapté seront communiquées dans le Règlement sportif de la FFSA (en septembre).

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation aux championnats de France

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

Les rameuses et rameurs master doivent avoir 40 ans ou plus dans l'année en cours.

Les rameuses et rameurs sélectionnés dans les collectifs sénior, sénior moins de 23 ans et junior ne sont pas autorisés à participer.

Bateaux

Les bateaux doivent être conformes à la jauge de restriction du code des régates en mer.

Engagements

Les engagements sont faits uniquement sur l'[intranet fédéral](#) par chaque club.

Le numéro d'identification fédérale des bateaux mer doit être renseigné dans le champ « n° bateau/dossard » lors des inscriptions sur l'[intranet fédéral](#).

Classification

Attention, pas de classification sur place, toutes les rameuses et tous les rameurs devront avoir été classifiés en amont.

Les informations concernant les classifications sont disponibles sur <https://www.ffaviron.fr/competitions/informations-generales/classification>.

Prendre rendez-vous auprès de la FFA : handicaps@ffaviron.fr

Classements

Les classements se font par épreuves et non en fonction des courses auxquelles les concurrents participent (exemple : plusieurs épreuves regroupées au sein d'une même course).

Un classement séparé Femme, Homme et Mixte sera édité sous condition d'avoir plus de 4 engagés dans les catégories para-aviron concernées.

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires et l'ordre des courses sont établis en fonction du nombre d'engagés.

Des manches qualificatives des finales directes et des finales de classement pourront être organisées à partir du vendredi en fonction du nombre d'engagés.

Les épreuves J16 et J18 peuvent être disputées au cours d'une même course. Les barreurs des équipages J16 doivent porter une chasuble par dessus le gilet de sauvetage.

Les épreuves sénior et master peuvent être disputées au cours d'une même course. Dans ce cas, les barreurs des équipages master doivent porter une chasuble par dessus le gilet de sauvetage.

Les horaires et les distances de parcours pourront être changés en fonction des conditions météorologiques ou des contraintes d'organisation.

En particulier, les finales pourraient se dérouler le dimanche en cas d'intempéries le samedi.

5. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Aviron Brest Iroise – Port de Plaisance du Moulin Blanc - 29200 BREST – contact@avironbrestiroise.fr

CHAMPIONNAT DE FRANCE SPRINT SÉNIOR ET CHAMPIONNATS DE FRANCE BATEAUX LONGS J18



VENDREDI 02 AU DIMANCHE 04 JUIN 2023

MANTES-LA-JOLIE

1. CALENDRIER

Championnats de France sénior sprint et J18 bateaux longs – engagements libres

- Lundi 08 mai 08h00 ouverture des inscriptions sur l'[intranet fédéral](#)
- Mardi 23 mai 14h00 clôture des inscriptions
- 17h00 consultation des inscriptions sur [ffaviron.fr](#)
- Vendredi 26 mai 17h00 consultation de l'ordre des départs sur [ffaviron.fr](#)
- Vendredi 02 juin 10h00 réunion des délégués

2. ÉPREUVES

SÉNIOR SPRINT – distance de course: 500 m			J18 – distance de course: 2 000 m		
1	SH4-	4 rameurs en pointe sans barreur	20	J18H2x	2 rameurs en couple
2	SF4-	4 rameuses en pointe sans barreur	21	J18H4-	4 rameurs en pointe sans barreur
3	SH2x	2 rameurs en couple	22	J18H4x	4 rameurs en couple
4	SF2x	2 rameuses en couple	23	J18H8+	8 rameurs en pointe avec barreur
5	SH2-	2 rameuses en pointe sans barreur	24	J18M4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple
6	SF2-	2 rameuses en pointe sans barreur	25	J18F2x	2 rameuses en couple
7	SH4x	4 rameurs en couple	26	J18F4-	4 rameuses en pointe sans barreur
8	SF4x	4 rameuses en couple	27	J18F4x	4 rameuses en couple
9	SH8+	8 rameurs en pointe	28	J18F8+	8 rameuses en pointe avec barreur
10	SF8+	8 rameuses en pointe			
11	SM2x	1 rameuse et 1 rameur en couple			
12	SM4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple			
13	SM8+	4 rameuses et 4 rameurs en pointe avec barreur			

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

La participation des rameuses et rameurs des collectifs nationaux est soumise au respect des restrictions prévues dans les Règles de sélection.

Les rameurs qui, lors de la saison précédente, n'étaient pas licenciés et ont été sélectionnés dans un pays étranger pour participer aux Jeux olympiques ou paralympiques ou aux championnats du Monde junior, sénior ou moins de 23 ans ou aux championnats d'Europe junior, sénior ou moins de 23 ans, ne peuvent être engagés à un championnat de France ou à un critérium national que s'ils appartiennent à un club n'ayant pas déjà licencié une personne mutant au cours de la présente saison et ayant été sélectionnée la saison précédente pour participer aux Jeux olympiques ou paralympiques ou aux championnats du Monde junior, sénior ou moins de 23 ans ou aux championnats d'Europe junior, sénior ou moins de 23 ans.

Cette possibilité est limitée à un rameur par an et par club.

Participation au championnat de France sénior sprint

Les équipages ne peuvent pas comprendre plus de 25% de rameuses ou rameurs sénior n'ayant pas la nationalité française.

Les rameurs et rameuses sélectionnés dans les collectifs junior ne sont autorisés ni à doubler ni à concourir dans les deux catégories sénior et junior.

Un équipage ne peut comporter plus de 25% de rameuses ou rameurs retenus à l'issue de la régata de sélection n°1. Liste des athlètes concernés publiée après le comité de sélection.

Engagements J18

La présentation d'un document de circulation pour étrangers mineurs (DCEM) est obligatoire pour les rameuses et rameurs n'ayant pas la nationalité française et concourant dans la catégorie J18.

Engagements sénior sprint

Les engagements sont faits uniquement sur l'[intranet fédéral](#).

Un rameur ne peut participer qu'à une seule des épreuves 1 à 10 (épreuves hommes et femmes).

Les rameurs participant aux épreuves 1 à 10 du championnat de France sprint sénior peuvent en plus participer à une seule des épreuves 11 à 13 des épreuves mixtes ou 14 à 19 des épreuves du championnat de France sprint para-aviron.

Remarque importante sur la procédure d'engagement sur l'intranet fédéral de rameurs qui doublent : pour engager deux équipages dont les rameurs doublent, il faut d'abord saisir l'engagement dans l'épreuve 1 à 10 ou 14 à 19 puis l'engagement dans l'épreuve mixte de 11 à 13.

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

En fonction du nombre d'engagés, des finales de classement au-delà de la 24^e place pourront être organisées.

- Vendredi 02 juin après-midi séries qualificatives sénior
- Samedi 03 juin matin séries qualificatives J18
- après-midi séries para-aviron
- demi-finales A/B et C/D sénior
- demi-finales A/B et C/D ou tiers de finales A/B/C J18
- Dimanche 04 juin matin finales de classement J18
- après-midi finales de classement sénior
- finales A sénior
- finales B et A para-aviron
- finales A J18

5. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Association Sportive Mantaise – Tél. 01 30 94 56 31 – C78022@ffaviron.fr

1. CALENDRIER

Championnat de France sprint para-aviron – engagements libres

- Lundi 08 mai 08h00 ouverture des inscriptions sur l'[intranet fédéral](#)
- Mardi 23 mai 14h00 clôture des inscriptions
- 17h00 consultation des inscriptions sur [ffaviron.fr](#)
- Vendredi 26 mai 17h00 consultation de l'ordre des départs sur [ffaviron.fr](#)
- Vendredi 02 juin 10h00 réunion des délégués

2. ÉPREUVES

PARA-AVIRON – distance de course : 500 m

14	SH1x et SF1x PR1 open	1 rameuse en couple et 1 rameur en couple - bras et épaules - open
15	SH1x et SF1x PR2 open	1 rameuse en couple et 1 rameur en couple - tronc et bras - open
16	SH1x et SF1x PR3 open	1 rameuse en couple et 1 rameur en couple - jambes, tronc et bras - open
17	SH2x open	2 rameuses et/ou rameurs en couple (PR1, PR2, PR3) - open
18	SM4+ PR3	4 rameuses et rameurs en pointe avec barreur - jambes, tronc et bras dont 1 femme minimum, possibilité d'avoir 50 % de déficients visuels
19	SM2x HV PR3-VI	1 rameuse et 1 rameur en couple - handi-valide dont 1 rameur PR3-VI (B1, B2 ou B3) et 1 rameur valide

Les épreuves para-aviron adapté seront communiquées dans le Règlement sportif de la FFSA (en septembre).

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les épreuves sont ouvertes aux équipages homogènes de club et aux équipages mixtes de clubs composés en totalité de rameurs présentant un handicap. Les rameurs et rameuses PR3 classifiés en pointe sont autorisés à ramer en 1x et 2x.

Engagements

Les engagements sont faits uniquement sur l'[intranet fédéral](#).

Un rameur ne peut participer qu'à une seule des épreuves 14 à 19 (épreuves hommes et femmes).

Les rameurs participant aux épreuves 14 à 19 du championnat de France sprint para-aviron peuvent en plus participer à une seule des épreuves 1 à 10 du championnat de France sprint sénior.

Épreuves para-aviron

Voir le récapitulatif de la réglementation aviron et handicaps en page 38.

Classification

Une session de classification pour les handicaps physiques aura lieu sur place le vendredi 2 juin avec rendez-vous préalable auprès de la FFA.

Les informations concernant les classifications sont disponibles sur <https://www.ffaviron.fr/competitions/informations-generales/classification>.

Prendre rendez-vous auprès de la FFA : handicaps@ffaviron.fr

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

- Samedi 03 juin après-midi séries para-aviron
- Dimanche 04 juin après-midi finales B et A para-aviron

5. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Association Sportive Mantaise – Tél. 01 30 94 56 31 – C78022@ffaviron.fr

CHAMPIONNATS INTERRÉGIONAUX JEUNE ET HANDI-VALIDE JEUNE



SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11 JUIN 2023

1. CALENDRIER

- Mardi 30 mai 14h00 date limite de retour à la zone et à la FFA de la liste des bateaux J13 et J14 sélectionnés par les ligues dans la limite de leurs quotas.

Les dates et les modalités de consultation de l'ordre des départs sur Internet sont données dans l'avant-programme diffusé par chaque organisateur aux clubs de sa zone.

2. ÉPREUVES

JEUNE – distance de course : 1 000 m		HANDI-VALIDE – distance de course : 1 000 m – Open	
1	J13H1x 1 rameur en couple	7	J14H2x HV ^Δ 2 rameuses ou 2 rameurs en couple – handi-valide
2	J13F1x 1 rameuse en couple		dont 1 rameur PR1, PR2 ou PR3,
3	J14H1x 1 rameur en couple		et 1 rameur valide
4	J14F1x 1 rameuse en couple		
5	J14H2x 2 rameurs en couple		D'autres épreuves peuvent être programmées par les responsables de zone.
6	J14F2x 2 rameuses en couple		^Δ Épreuves Open, hors Championnats de France

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

36 équipages maximum qualifiés par épreuves.

Les clubs des équipages sélectionnés doivent confirmer aux responsables de ligue leur participation aux championnats interrégionaux jeune ainsi que le nom du délégué présent lors du championnat interrégional.

Équipages de l'épreuve J14 handi-valide

L'épreuve peut être courue en double Femme, Homme, ou Mixte. Un des deux rameurs doit être classifié PR1, PR2 ou PR3, l'autre doit être valide.

Les rameuses et rameurs para-aviron devront être titulaires du Brevet de rameur d'accès à la compétition handicaps pour la saison 2024.

Un classement séparé Femme, Homme et Mixte sera édité sous condition d'avoir plus de 4 engagés dans les catégories para-aviron concernées.

Un rameur valide peut doubler en J14 et J14 handi-valide sous réserve qu'il n'effectue pas plus de 2 parcours par jour.

Les J14 handi-valide doivent effectuer deux parcours, même en cas de finale directe.

Engagements aux championnats interrégionaux jeune

Les engagements aux championnats interrégionaux jeune sont faits automatiquement à l'issue des championnats de ligue jeune en fonction des résultats et des quotas attribués à chaque ligue.

Classification

Attention, pas de classification sur place, toutes les rameuses et tous les rameurs devront avoir été classifiés en amont.

Les informations concernant les classifications sont disponibles sur <https://www.ffaviron.fr/competitions/informations-generales/classification>.

Prendre rendez-vous auprès de la FFA : handicaps@ffaviron.fr

Lieux

Les championnats interrégionaux sont organisés par chacune des quatre zones :

- Zone Nord-Est: Lac des Vieilles-Forges – Charleville-Mézières
- Zone Nord-Ouest: Vaires-sur-Marne
- Zone Sud-Est: Mâcon
- Zone Sud-Ouest: Brive-la-Gaillarde

4. PROGRAMME

Les programmes des championnats interrégionaux jeune sont envoyés aux clubs par les organisateurs.

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

- Séries qualificatives au temps pour chaque épreuve.
- Finales de classement pour chaque épreuve.

5. CONTACT

- | | |
|--|---|
| • Zone Nord-Est: Coordonnateur: Philippe LOT | Référents techniques: Didier LERBOULET, Frédéric DOUCET |
| • Zone Nord-Ouest: Coordonnateur: Jacky BLOQUET | Référent technique: Alexandre HUSS |
| • Zone Sud-Est: Coordonnateur: David LACOFFRETTE | Référent technique: Pascal MOREL |
| • Zone Sud-Ouest: Coordonnateur: à déterminer | Référent technique: Clément DEPOORTER |

CHAMPIONNATS INTERRÉGIONAUX J14 ET J16 ET CRITÉRIUM HANDI-VALIDE J16



SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11 JUIN 2023

1. CALENDRIER

- Lundi 15 mai 08h00 ouverture des inscriptions sur l'[intranet fédéral](#)
- Mardi 30 mai 14h00 clôture des inscriptions
- 17h00 consultation des inscriptions sur [ffaviron.fr](#)

Les dates et les modalités de consultation de l'ordre des départs sur Internet sont données dans l'avant-programme diffusé par chaque organisateur aux clubs de sa zone.

2. ÉPREUVES

J16 – distance de course: 1 500 m		HANDI-VALIDE J16 – distance de course: 1 500 m – Open			
1	J16H2x	2 rameurs en couple	14 J16H2x HV ^Δ	2 rameuses ou 2 rameurs en couple – handi-valide dont 1 rameur classifié PR1, PR2 ou PR3 et 1 rameur valide	
2	J16H1x	1 rameur en couple			
3	J16H4x	4 rameurs en couple			
4	J16H4+	4 rameurs en pointe avec barreur			
5	J16H2-	2 rameurs en pointe sans barreur			
6	J16H8+	8 rameurs en pointe avec barreur			
7	J16F2x	2 rameuses en couple			
8	J16F1x	1 rameuse en couple			
9	J16F4x	4 rameuses en couple			
10	J16F4+	4 rameuses en pointe avec barreur			
11	J16F2-	2 rameuses en pointe sans barreur			
12	J16F8+	8 rameuses en pointe avec barreur			
13	J16M4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple			
			J14 – distance de course: 1 000 m		
			15	J14H4x+	4 rameurs en couple avec barreur
			16	J14H8x+	8 rameurs en couple avec barreur
			17	J14F4x+	4 rameuses en couple avec barreur
			18	J14F8x+	8 rameuses en couple avec barreur
			19	J14M2x	1 rameuse et 1 rameur en couple
			20	J14M4x+	2 rameuses et 2 rameurs en couple avec barreur

^Δ Épreuves Open, hors Championnats de France

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les épreuves sont ouvertes aux équipages homogènes de club et aux équipages mixtes de clubs composés en totalité de rameurs présentant un handicap. La présentation d'un document de circulation pour étrangers mineurs (DCEM) est obligatoire pour les rameuses et rameurs n'ayant pas la nationalité française.

Équipages des épreuves J14 et J16

Les rameurs doivent avoir le brevet de rameur en eaux intérieures niveau 3. Les barreurs ne sont pas soumis à cette obligation.

Un rameur ne peut participer qu'à une seule des épreuves du championnat interrégional J14.

Équipages des épreuves J16 handi-valide

L'épreuve peut être courue en double Femme, Homme, ou Mixte. Un des deux rameurs doit être classifié PR1, PR2 ou PR3, l'autre doit être valide.

Le rameur valide est autorisé à participer à une autre épreuve du championnat interrégional J16, sous réserve qu'il n'effectue pas plus de 2 parcours par jour.

Engagements

Les engagements sont faits uniquement sur l'[intranet fédéral](#).

Règlement des championnats et critérium (annexe 10 du règlement intérieur de la FFA): l'article 7 concernant les engagements ou modifications d'engagements hors délai s'applique pour les championnats interrégionaux J14.

Engagements au Championnat de France J16 et au Championnat national jeune

Les engagements aux championnats de France sont faits automatiquement à l'issue des championnats interrégionaux en fonction des résultats et des quotas attribués à chaque zone.

À l'issue des championnats interrégionaux:

- En cas de refus de la qualification, les clubs doivent prévenir les responsables de zone **avant le mardi 20 juin 16h00**.
- Les coordonnateurs de zone retournent à la FFA la liste des bateaux sélectionnés dans la limite de leurs quotas.
- Les listes portent les noms des rameurs ayant effectivement participé aux championnats interrégionaux.
- Les éventuels changements d'équipiers seront annoncés par le délégué du club à la réunion des délégués lors des championnats de France.

Classification

Attention, pas de classification sur place, toutes les rameuses et tous les rameurs devront avoir été classifiés en amont.

Les informations concernant les classifications sont disponibles sur <https://www.ffaviron.fr/competitions/informations-generales/classification>.

Prendre rendez-vous auprès de la FFA: handicaps@ffaviron.fr

Lieux

Les épreuves qualificatives pour les championnats de France J16 sont organisées par chacune des quatre zones:

- Zone Nord-Est: Lac des Vieilles-Forges – Charleville-Mézières
- Zone Nord-Ouest: Vaires-sur-Marne
- Zone Sud-Est: Mâcon
- Zone Sud-Ouest: Brive-la-Gaillarde

4. PROGRAMME

Les programmes des championnats interrégionaux sont envoyés aux clubs par les organisateurs.

CHAMPIONNATS DE FRANCE DE BEACH ROWING SPRINT

J18 ET SÉNIOR



VENDREDI 23 AU DIMANCHE 25 JUIN 2023

THONON-LES-BAINS

1. CALENDRIER

• Lundi	29 mai	08h00	ouverture des inscriptions sur l'intranet fédéral
• Mardi	13 juin	14h00	clôture des inscriptions
		17h00	consultation des inscriptions sur ffaviron.fr
• Vendredi	16 juin	17h00	consultation de l'ordre des départs sur ffaviron.fr
• Jeudi	22 juin	18h00	réunion d'information obligatoire des délégués pour les épreuves du vendredi
• Vendredi	23 juin	18h00	réunion d'information obligatoire des délégués pour les épreuves du samedi
• Samedi	24 juin	18h00	réunion d'information obligatoire des délégués pour les épreuves du dimanche

2. ÉPREUVES

SÉNIOR – distance de course : 600 m en aller et retour			JUNIOR – distance de course : 600 m en aller et retour		
Vendredi			Dimanche		
1	SH1x	1 rameur en couple	5	J18H2x	2 rameurs en couple
2	SF1x	1 rameuse en couple	6	J18F2x	2 rameuses en couple
Samedi					
3	SM2x	1 rameuse et 1 rameur en couple			
4	SM4x+	2 rameuses et 2 rameurs en couple avec barreur			

RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Le championnat de France J18 et sénior de Beach Rowing Sprint est ouvert aux équipages homogènes de club et aux équipages mixtes de clubs.

Engagements

Les engagements sont libres.

Ils sont faits uniquement sur [l'intranet fédéral](#) par chaque club.

Les rameurs séniors peuvent doubler, mais ne peuvent participer qu'à une seule des deux épreuves en équipage : SM2x ou SM4x+.

Matériel

La FFA va conventionner avec un constructeur de bateaux qui sera désigné ultérieurement, afin de mettre toutes les embarcations à disposition de tous les compétiteurs, moyennant une participation financière de 20 € pour le solo, 35 € pour le double et 60 € pour le quatre.

L'utilisation de toute autre embarcation est interdite.

Des avirons seront prêtés mais nous recommandons aux participants d'amener les leurs.

Des plages d'entraînement préalables seront programmées pour essayer le matériel et le parcours :

- Jeudi matin pour les solos séniors.
- Vendredi matin pour les doubles et les quatre séniors.
- Samedi matin pour les doubles juniors.

3. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires et l'ordre des courses sont établis en fonction du nombre d'engagés.

Pour chaque épreuve, des séries à deux partants sont organisées et un classement général au temps est établi à l'issue de ces séries.

Selon le nombre d'engagés, à l'issue des séries, des repêchages ou huitième de finales permettent de déterminer les équipages qui participent aux phases finales selon le système de progression détaillé page 26.

- Vendredi 23 juin
matin séries à deux partants avec classement général au temps SF1x et SH1x
repêchages et/ou huitième de finales SF1x et SH1x
après-midi phases finales SF1x et SH1x
- Samedi 24 juin
matin séries à deux partants avec classement général au temps SM2x et SM4x+
repêchages et/ou huitième de finales SM2x et SM4x+
après-midi phases finales SM2x et SM4x+
- Dimanche 25 juin
matin séries à deux partants avec classement général au temps J18F2x et J18H2x
repêchages et/ou huitième de finales J18F2x et J18H2x
après-midi phases finales J18F2x et J18H2x

Les horaires et les distances de parcours peuvent être modifiés en fonction des conditions météorologiques ou des contraintes d'organisation.

4. CONTACT

Chablais Aviron Thonon – Tél. 04 50 70 23 52 – C74015@ffaviron.fr

CHAMPIONNAT DE FRANCE MASTER ET HANDI-VALIDE MASTER



FFAVIRON

LE CREUSOT

SAMEDI 01 ET DIMANCHE 02 JUILLET 2023

1. CALENDRIER

Championnat de France master – engagements libres

- Lundi 05 juin 08h00 ouverture des inscriptions sur l'[intranet fédéral](#)
- Mardi 20 juin 14h00 clôture des inscriptions
- 17h00 consultation des inscriptions sur [ffaviron.fr](#)
- Vendredi 23 juin 17h00 consultation de l'ordre des départs sur [ffaviron.fr](#)
- Vendredi 30 juin 18h00 réunion des délégués

2. ÉPREUVES

MASTER – distance de course: 1 000 m

Samedi matin

1	MBH1x	1 rameur en couple	B
2	MCH1x	1 rameur en couple	C
3	MDH1x	1 rameur en couple	D
4	MAF2x	2 rameuses en couple	A
5	MBF2x	2 rameuses en couple	B
6	MCF2x	2 rameuses en couple	C
7	MDF2x	2 rameuses en couple	D
8	MEH2x	2 rameurs en couple	E
9	MGH2x	2 rameurs en couple	G
10	MFF4x	4 rameuses en couple	F
11	MBH2-	2 rameurs en pointe sans barreur	B
12	MDH2-	2 rameurs en pointe sans barreur	D
13	MAH2x HV ^Δ	2 rameuses et/ou rameurs en couple - handi-valide PR1, PR2 ou PR3	A

Dimanche matin

27	MBF1x	1 rameuse en couple	B
28	MCF1x	1 rameuse en couple	C
29	MDF1x	1 rameuse en couple	D
30	MAH2x	2 rameurs en couple	A
31	MBH2x	2 rameurs en couple	B
32	MCH2x	2 rameurs en couple	C
33	MDH2x	2 rameurs en couple	D
34	MAF4-	4 rameuses en pointe sans barreur	A
35	MEF4x	4 rameuses en couple	E
36	MCH4-	4 rameurs en pointe sans barreur	C
37	MEH8+	8 rameurs en pointe avec barreur	E
38	MAH4x HST ^Δ	4 rameuses et/ou rameurs en couple - handi-santé dont 1 femme et 1 homme avec au minimum 2 handi-santé	A

Samedi après-midi

14	MBF2-	2 rameuses en pointe sans barreur	B
15	MEH4-	4 rameurs en pointe sans barreur	E
16	MGH4-	4 rameurs en pointe sans barreur	G
17	MEF2x	2 rameuses en couple	E
18	MGF2x	2 rameuses en couple	G
19	MCH4x	4 rameurs en couple	C
20	MDH4x	4 rameurs en couple	D
21	MFH4x	4 rameurs en couple	F
22	MCF8+	8 rameuses en pointe avec barreur	C
23	MCH8+	8 rameurs en pointe avec barreur	C
24	MEM2x	1 rameuse et 1 rameur en couple	E
25	MBM4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple	B
26	MDM4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple	D

Dimanche après-midi

39	MDH4+	4 rameurs en pointe avec barreur	D
40	MAH4-	4 rameurs en pointe sans barreur	A
41	MFF1x	1 rameuse en couple	F
42	MFH1x	1 rameur en couple	F
43	MCF4x	4 rameuses en couple	C
44	MDF4x	4 rameuses en couple	D
45	MAM2x	1 rameuse et 1 rameur en couple	A
46	MCM2x	1 rameuse et 1 rameur en couple	C
47	MFH4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple	F
48	MDM8+	4 rameuses et 4 rameurs en pointe avec barreur	D

^Δ Épreuves Open, hors Championnats de France

3. RÈGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

Un rameur master appartient à la classe d'âge correspondant à l'âge qu'il atteint durant l'année courante et l'âge moyen d'un équipage est calculé sans tenir compte de celui du barreur dont l'âge n'est pas réglementé. Les rameurs master doivent donc tous avoir 27 ans ou plus en 2023. La moyenne d'âge du bateau doit être supérieure ou égale à l'âge lié à la catégorie.

La participation des étrangers est soumise à la réglementation des championnats nationaux (annexe 10 du règlement intérieur). Les équipages ne peuvent pas comprendre plus de 50% de rameurs (ou rameuses) n'ayant pas la nationalité française.

Engagements

Les engagements sont faits uniquement sur l'[intranet fédéral](#) par chaque club.

En fonction du nombre d'équipages engagés, certaines épreuves pourront être regroupées avec départs décalés si nécessaire.

Classification

Attention, pas de classification sur place, toutes les rameuses et tous les rameurs devront avoir été classifiés en amont.

Les informations concernant les classifications sont disponibles sur <https://www.ffaviron.fr/competitions/informations-generales/classification>.

Prendre rendez-vous auprès de la FFA : handicaps@ffaviron.fr

Classement

Un classement national master sera établi à l'issue du championnat.

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

- Samedi 01 juillet matin séries qualificatives au temps puis finales B et A
- après-midi séries qualificatives au temps puis finales B et A
- Dimanche 02 juillet matin séries qualificatives au temps puis finales B et A
- après-midi séries qualificatives au temps puis finales B et A

5. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Club Nautique Creusotin – Tél. 06 62 18 44 94 – C71002@ffaviron.fr

Catégories d'âge

Master : tout rameur âgé de 27 ans et plus.

- A : âge minimum 27 ans ;
- B : âge moyen 36 ans ou plus ;
- C : âge moyen 43 ans ou plus ;
- D : âge moyen 50 ans ou plus ;
- E : âge moyen 55 ans ou plus ;
- F : âge moyen 60 ans ou plus ;
- G : âge moyen 65 ans ou plus ;
- H : âge moyen 70 ans ou plus ;
- I : âge moyen 75 ans ou plus ;
- J : âge moyen 80 ans ou plus ;
- K : âge moyen 85 ans ou plus.

CHAMPIONNAT NATIONAL JEUNE ET HANDI-VALIDE JEUNE



FFAVIRON

LIBOURNE

JEUDI 06 ET VENDREDI 07 JUILLET 2023

1. CALENDRIER

Championnat national jeune

- Mardi 27 juin 17h00 consultation des inscriptions sur ffaviron.fr
- Vendredi 30 juin 17h00 consultation de l'ordre des départs sur ffaviron.fr
- Jeudi 06 juillet 11h00 réunion des délégués

2. ÉPREUVES

JEUNE – distance de course : 1 000 m		5	J14M2x	1 rameuse et 1 rameur en couple	
1	J14H4x+	4 rameurs en couple avec barreur	6	J14M4x+	2 rameuses et 2 rameurs en couple avec barreur
2	J14H8x+	8 rameurs en couple avec barreur	HANDI-VALIDE – distance de course : 1 000 m – Open		
3	J14F4x+	4 rameuses en couple avec barreur	7	J14H2x HV ^Δ	2 rameuses ou 2 rameurs en couple – handi-valide dont 1 rameur PR1, PR2 ou PR3, et 1 rameur valide
4	J14F8x+	8 rameuses en couple avec barreur			

^Δ Épreuves Open, hors Championnat national

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

75 % des rameurs composant l'équipage doivent avoir participé au championnat de ligue.

Tous les rameurs doivent avoir le brevet de rameur en eaux intérieures niveau 3. Les barreurs ne sont pas soumis à cette obligation.

La présentation d'un document de circulation pour étrangers mineurs (DCEM) est obligatoire pour les rameuses et rameurs n'ayant pas la nationalité française.

Engagements

Les engagements sont faits automatiquement à l'issue des championnats interrégionaux J14 en fonction des résultats et des quotas attribués à chaque zone.

Un rameur ne peut participer qu'à une seule des épreuves du championnat national jeune.

Équipages de l'épreuve J14 handi-valide

L'épreuve peut être courue en double Femme, Homme, ou Mixte. Un des deux rameurs doit être classifié PR1, PR2 ou PR3, l'autre doit être valide.

Les rameuses et rameurs para-aviron devront être titulaires du Brevet de rameur d'accès à la compétition handicaps pour la saison 2024.

Un classement séparé Femme, Homme et Mixte sera édité sous condition d'avoir plus de 4 engagés dans les catégories para-aviron concernées.

Les J14 handi-valide doivent effectuer deux parcours, même en cas de finale directe.

Classification

Attention, pas de classification sur place, toutes les rameuses et tous les rameurs devront avoir été classifiés en amont.

Les informations concernant les classifications sont disponibles sur <https://www.ffaviron.fr/competitions/informations-generales/classification>.

Prendre rendez-vous auprès de la FFA : handicaps@ffaviron.fr

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

- Jeudi 06 juillet après-midi séries (prévision : à partir de 16 h)
- Vendredi 07 juillet matin demi-finales (prévision : de 9 h à 11 h)
- après-midi finales (prévision : de 13 h à 15 h)

5. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Club Nautique de Libourne 1876 – Tél. 05 57 51 25 97 – C33042@ffaviron.fr – www.cnlibourne.fr

CHAMPIONNATS DE FRANCE J16, HANDI-VALIDE J16 ET SÉNIOR MOINS DE 23 ANS



FFAVIRON

LIBOURNE

VENDREDI 07 AU DIMANCHE 09 JUILLET 2023

1. CALENDRIER

Championnat de France sénior moins 23 ans – engagements libres

- Lundi 12 juin 08h00 ouverture des inscriptions sur l'[intranet fédéral](#)
- Mardi 27 juin 14h00 clôture des inscriptions
- 17h00 consultation des inscriptions sur [ffaviron.fr](#)
- Vendredi 30 juin 17h00 consultation de l'ordre des départs sur [ffaviron.fr](#)
- Jeudi 06 juillet 11h00 réunion des délégués pour les S-23
- Vendredi 07 juillet 19h00 réunion des délégués pour les J16

2. ÉPREUVES

J16 – distance de course: 1 500 m		HANDI-VALIDE J16 – distance de course: 1 500 m – Open	
1 J16H2x	2 rameurs en couple	14 J16H2x HV ^Δ	2 rameuses ou 2 rameurs en couple – handi-valide dont 1 rameur classifié PR1, PR2 ou PR3 et 1 rameur valide
2 J16H1x	1 rameur en couple		
3 J16H4x	4 rameurs en couple		
4 J16H4+	4 rameurs en pointe avec barreur		
5 J16H2-	2 rameurs en pointe sans barreur		
6 J16H8+	8 rameurs en pointe avec barreur		
7 J16F2x	2 rameuses en couple		
8 J16F1x	1 rameuse en couple		
9 J16F4x	4 rameuses en couple		
10 J16F4+	4 rameuses en pointe avec barreur		
11 J16F2-	2 rameuses en pointe sans barreur		
12 J16F8+	8 rameuses en pointe avec barreur		
13 J16M4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple		
		S-23 – distance de course: 2 000 m	
		15 S-23H2x	2 rameurs en couple
		16 S-23H4-	4 rameurs en pointe sans barreur
		17 S-23H4x	4 rameurs en couple
		18 S-23F2x	2 rameuses en couple
		19 S-23F4-	4 rameuses en pointe sans barreur
		20 S-23F4x	4 rameuses en couple
		21 S-23M8+	4 rameuses et 4 rameurs en pointe avec barreur

^Δ Épreuves Open, hors Championnats de France

RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Engagements

Les engagements au championnat de France J16 se font automatiquement à l'issue des championnats interrégionaux en fonction des résultats et des quotas attribués à chaque zone.

Pour les sénior moins de 23 ans, les engagements sont libres.

Équipages des épreuves J16 handi-valide

L'épreuve peut être courue en double Femme, Homme, ou Mixte. Un des deux rameurs doit être classifié PR1, PR2 ou PR3, l'autre doit être valide.

Classification

Attention, pas de classification sur place, toutes les rameuses et tous les rameurs devront avoir été classifiés en amont.

Les informations concernant les classifications sont disponibles sur <https://www.ffaviron.fr/competitions/informations-generales/classification>.

Prendre rendez-vous auprès de la FFA: handicaps@ffaviron.fr

3. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires définitifs seront établis en fonction du nombre d'engagés [et de la date du brevet des collèges](#).

- Vendredi 07 juillet après-midi séries S-23 (prévision: de 16 h à 18 h)
- Samedi 08 juillet matin demi ou tiers de finales S-23 (prévision: de 9 h à 10 h)
- après-midi séries J16 (prévision: de 11 h à 16 h)
- après-midi finales S-23 (prévision: de 17 h à 19 h)
- Dimanche 09 juillet matin demi-finales J16 (prévision: de 8h30 à 12h30)
- après-midi finales J16 (prévision: de 14 h à 18 h)

4. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Club Nautique de Libourne 1876 – Tél. 05 57 51 25 97 – C33042@ffaviron.fr – www.cnlibourne.fr

CHAMPIONNATS DE FRANCE BATEAUX LONGS SÉNIOR ET PARA-AVIRON

SAMEDI 23 ET DIMANCHE 24 SEPTEMBRE 2023

1. CALENDRIER

Championnat de France sénior bateaux longs – engagements libres

- Lundi 28 août 08h00 ouverture des inscriptions sur l'[intranet fédéral](#)
- Mardi 12 septembre 14h00 clôture des inscriptions
- 17h00 consultation des inscriptions sur [ffaviron.fr](#)
- Vendredi 15 septembre 17h00 consultation de l'ordre des départs sur [ffaviron.fr](#)
- Vendredi 22 septembre 18h00 réunion des délégués

2. ÉPREUVES

PARA-AVIRON – distance de course : 2 000 m – Open					
1	SH2x PR open	2 rameuses et/ou rameurs en couple - open PR1/PR2/PR3	7	SF2x PL	2 rameuses en couple poids léger
SÉNIOR – distance de course : 2 000 m					
2	SH4-	4 rameurs en pointe sans barreur	8	SH4- PL	4 rameurs en pointe sans barreur poids léger
3	SF4-	4 rameuses en pointe sans barreur	9	SH4x	4 rameurs en couple
4	SH2x	2 rameurs en couple	10	SF4x	4 rameuses en couple
5	SF2x	2 rameuses en couple	11	SH8+	8 rameurs en pointe avec barreur
6	SH2x PL	2 rameurs en couple poids léger	12	SF8+	8 rameuses en pointe avec barreur
			13	SM4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club et, pour les épreuves handi, aux équipages homogènes ou mixtes de clubs composés en totalité de rameurs présentant un handicap.

Les rameurs qui, lors de la saison précédente, n'étaient pas licenciés et ont été sélectionnés dans un pays étranger pour participer aux Jeux olympiques ou paralympiques ou aux championnats du Monde junior, sénior ou moins de 23 ans ou aux championnats d'Europe junior, sénior ou moins de 23 ans, ne peuvent être engagés à un championnat de France que s'ils appartiennent à un club n'ayant pas déjà licencié une personne mutant au cours de la présente saison et ayant été sélectionnée la saison précédente pour participer aux Jeux olympiques ou paralympiques ou aux championnats du Monde junior, sénior ou moins de 23 ans ou aux championnats d'Europe junior, sénior ou moins de 23 ans.

Cette possibilité est limitée à un rameur par an et par club.

Engagements

Les engagements au Championnat de France bateaux longs sont faits uniquement sur l'[intranet fédéral](#) par chaque club.

Un rameur peut participer au maximum à deux des épreuves de ce championnat de France.

Classification

Une session de classification aura lieu sur place le vendredi 22 juin.

Les informations concernant les classifications sont disponibles sur <https://www.ffaviron.fr/competitions/informations-generales/classification>.

Prendre rendez-vous auprès de la FFA: handicaps@ffaviron.fr

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

- Samedi 03 juin
matin séries qualificatives sénior
séries para-aviron
après-midi demi-finales C/D et A/B ou tiers de finales A/B/C sénior
- Dimanche 04 juin
matin finales D et C, sénior
finales para-aviron
après-midi finales B et A sénior

5. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Club de l'Aviron de Vichy – Tél. 04 70 32 36 52 – C03003@ffaviron.fr

1. CALENDRIER

- Lundi 09 octobre 08h00 ouverture des inscriptions sur l'[intranet fédéral](#)
- Mardi 24 octobre 14h00 clôture des inscriptions
17h00 consultation des inscriptions sur [ffaviron.fr](#)
- Jeudi 26 octobre 17h00 consultation de l'ordre des départs sur [ffaviron.fr](#)
- Vendredi 27 octobre 18h00 réunion des délégués des ligues

2. ÉPREUVES

Les horaires définitifs seront établis en fonction du nombre d'engagés.

Samedi – distance de course : 1 500 m			Dimanche – distance de course : 500 m		
1	J16H8+	8 rameurs en pointe avec barreur	16	J16H8+	8 rameurs en pointe avec barreur
2	J16F8+	8 rameuses en pointe avec barreur	17	J16F8+	8 rameuses en pointe avec barreur
3	J16H4x	4 rameurs en couple	18	J16H4x	4 rameurs en couple
4	J16F4x	4 rameuses en couple	19	J16F4x	4 rameuses en couple
5	J16M4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple	20	J16M4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple
6	J18H8+	8 rameurs en pointe avec barreur	21	J18H8+	8 rameurs en pointe avec barreur
7	J18F8+	8 rameuses en pointe avec barreur	22	J18F8+	8 rameuses en pointe avec barreur
8	J18H4x	4 rameurs en couple	23	J18H4x	4 rameurs en couple
9	J18F4x	4 rameuses en couple	24	J18F4x	4 rameuses en couple
10	J18M4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple	25	J18M4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple
11	SH8+	8 rameurs en pointe avec barreur	26	SH8+	8 rameurs en pointe avec barreur
12	SF8+	8 rameuses en pointe avec barreur	27	SF8+	8 rameuses en pointe avec barreur
13	SH4x	4 rameurs en couple	28	SH4x	4 rameurs en couple
14	SF4x	4 rameuses en couple	29	SF4x	4 rameuses en couple
15	SM4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple	30	SM4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

La coupe de France des régions est une compétition par équipes de ligue qui se déroule sur 2 jours. Les épreuves sont réservées aux équipes composées uniquement de rameurs licenciés dans des clubs de la même ligue.

Engagements

Les engagements sont faits sur l'[intranet fédéral](#) par chaque ligue. La licence prise en compte est celle de la saison 2023.

Équipe

La constitution des équipes est libre, elle peut varier de 1 à 15 équipages (1 équipage par catégorie). Une ligue peut engager plusieurs équipes, identifiées de 1 à n. Dans le cas d'un engagement de plusieurs équipes au sein d'une catégorie, seul le meilleur équipage est pris en compte dans le classement des ligues. Chaque équipe doit courir sous les couleurs de sa ligue ou dans une tenue homogène pour les regroupements de ligues.

Système de course

Séries avec classement au temps, puis finales A, B et C. Le dimanche, l'enchaînement des séries et des finales s'effectue sans débarquer.

Classements

Classement par épreuves : un classement des équipages est établi dans chaque épreuve à l'issue des finales. Les trois premiers équipages de chaque épreuve reçoivent une récompense au ponton d'honneur.

Classement général : un classement général des ligues est établi pour la Coupe de France des régions. Il se fait par addition des points obtenus dans le classement par catégorie par chaque équipe de ligue la mieux classée dans chacune des six catégories. En cas d'égalité, le résultat obtenu dans la catégorie sénior (homme et femme), puis la catégorie J18, puis la catégorie J16 départageront les équipes.

4. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Association Sportive Mantaïse – Tél. 01 30 94 56 31 – C78022@ffaviron.fr

CHAMPIONNATS DE FRANCE BATEAUX COURTS J18 ET SENIOR

Système de qualification

- Un parcours contre la montre préliminaire sert à sélectionner les partants dans les séries:
- La répartition dans les séries qualificatives est faite en fonction des résultats des parcours contre la montre.

de 1 à 6 partants	parcours contre la montre	• l'ordre d'arrivée donne l'attribution des couloirs dans la finale A
de 7 à 17 partants	parcours contre la montre	• les 12 premiers du parcours contre la montre qualifiés dans 2 séries
	2 séries qualificatives	• les 3 premiers en finale A, les autres en finale B (à partir de 8 partants) • dans le cas de 7 partants, le plus mauvais temps des 2 séries est éliminé, les autres vont en finale A
de 18 à 24 partants	parcours contre la montre	• les 18 premiers du parcours contre la montre qualifiés dans 3 séries
	3 séries qualificatives	• les 4 premiers en demi-finale, les autres en finale C
	2 demi-finales	• les 3 premiers en finale A, les autres en finale B
plus de 24 partants	parcours contre la montre	• les 24 premiers du parcours contre la montre qualifiés dans 4 séries, les autres sont éliminés
	4 séries qualificatives	• les 3 premiers en demi-finale • les 4 ^{es} et les 2 meilleurs temps des 5 ^{es} et 6 ^{es} en finale C, les autres en finale D
	2 demi-finales	• les 3 premiers en finale A, les autres en finale B

Grille de progression

Système de 7 à 17 partants

Séries	Demi-finales		Finales
	Option 1	Option 2	
S1 1-PCM 4-PCM 5-PCM 8-PCM 9-PCM 12-PCM			FA 1-S1 2-S1 3-S1 1-S2 2-S2 3-S2
S2 2-PCM 3-PCM 6-PCM 7-PCM 10-PCM 11-PCM			FB 4-S1 5-S1 6-S1 4-S2 5-S2 6-S2

Remarque: finale B à partir de 8 partants.

Système de 18 à 24 partants

Séries	Demi-finales		Finales
	Option 1	Option 2	
S1 1-PCM 6-PCM 7-PCM 12-PCM 13-PCM 18-PCM	DF A/B1	DF A/B1	FA 1-DF A/B1 1-DF A/B2 2-DF A/B1 2-DF A/B2 3-DF A/B1 3-DF A/B2
S2 2-PCM 5-PCM 8-PCM 11-PCM 14-PCM 17-PCM	DF A/B2	DF A/B2	FB 4-DF A/B1 4-DF A/B2 5-DF A/B1 5-DF A/B2 6-DF A/B1 6-DF A/B2
S3 3-PCM 4-PCM 9-PCM 10-PCM 15-PCM 16-PCM			FC 5-S1 6-S1 5-S2 6-S2 5-S3 6-S3

Remarque: finale C à partir de 14 participants.

Système à plus de 24 partants

Séries	Demi-finales		Finales
	Option 1	Option 2	
S1 1-PCM 8-PCM 9-PCM 16-PCM 17-PCM 24-PCM	DF A/B1	DF A/B1	FA 1-S1 1-S2 1-S4 1-S4 2-S1 2-S1 2-S3 2-S3 3-S2 3-S2 3-S4 3-S4
S2 2-PCM 7-PCM 10-PCM 15-PCM 18-PCM 23-PCM	DF A/B2	DF A/B2	FB 4-DF A/B1 4-DF A/B2 5-DF A/B1 5-DF A/B2 6-DF A/B1 6-DF A/B2
S3 3-PCM 6-PCM 11-PCM 14-PCM 19-PCM 22-PCM			FC 4-S1 4-S2 4S-3 4-S4 1T-5&6S 2T-5&6S
S4 4-PCM 5-PCM 12-PCM 13-PCM 20-PCM 21-PCM			FD 3T-5&6S 4T-5&6S 5T-5&6S 6T-5&6S 7T-5&6S 8T-5&6S

Remarque: finale D à partir de 20 partants.

Exemple de codage

- 1-PCM 1^{er} du parcours contre la montre
- 2-PCM 2^e du parcours contre la montre
- ...
- 1-S1 1^{er} de la série 1
- 2-S1 2^e de la série 1
- ...
- 1-DF A/B1 1^{er} de la demi-finale A/B 1
- 2-DF A/B1 2^e de la demi-finale A/B 1
- ...
- 1T-5&6S 1^{er} temps des 5^{es} et 6^{es} de toutes les séries
- 2T-5&6S 2^e temps des 5^{es} et 6^{es} de toutes les séries
- ...

CHAMPIONNAT DE FRANCE MASTER

Système de qualification

de 1 à 6 partants	finale directe	• finale A
à partir de 7 partants	séries qualificatives	• les 6 meilleurs temps en finale A, les 6 meilleurs temps suivants en finale B (à partir de 8 partants)

Grille de progression

Système à partir de 7 partants

Séries	Finales	
S1	FA	1T-S
		2T-S
		3T-S
		4T-S
		5T-S
		6T-S
S2	FB	7T-S
		8T-S
		9T-S
		10T-S
		11T-S
		12T-S
S...		

Remarque : finale B à partir de 8 partants.

Exemple de codage

- 1T-S 1^{er} temps de toutes les séries
- 2T-S 2^e temps de toutes les séries
- ...

CHAMPIONNATS DE FRANCE D'AVIRON DE MER

Système de qualification

de 1 à 20 partants	1 finale directe	• finale A directe
de 21 à 30 partants	1 série qualificative	• les 15 premiers en finale A, les autres en finale B
de 31 à 40 partants	2 séries qualificatives	• les 10 premiers de chaque série en finale A, les autres en finale B
plus de 40 partants	2 séries qualificatives	• les 12 premiers de chaque série en finale A, les autres en finale B

Rappel:

Les épreuves J16 et J18 se déroulent au sein de la même course. Le classement des séries permettant d'accéder aux finales A et B est un classement général, commun aux J16 et aux J18. Jusque 20 participants, les épreuves sénior et master se déroulent au sein de la même course. Au-delà les épreuves sont dissociées. Le classement des séries permettant d'accéder aux finales A et B est un classement général commun aux séniors et aux masters.

COUPE DE FRANCE DES RÉGIONS

Système de qualification

Samedi	Séries qualificatives avec classement au temps	• les 6 meilleurs temps des séries en finale A, les 6 meilleurs temps suivants (de 7 à 12) en finales B, les 6 meilleurs temps suivants (de 13 à 18) en finales C, etc.
Dimanche	Séries qualificatives	• le premier de chaque série et les meilleurs temps des restants pour atteindre 6 qualifiés en finale A, les 6 meilleurs temps suivants en finale B, les 6 meilleurs temps suivants en finale C, etc.

Finale B à partir de 8 partants, Finale C à partir de 14 partants

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE BEACH ROWING SPRINT

Systeme de qualification et Grille de progression

Systeme à 3 partants

2 séries qualificatives	<ul style="list-style-type: none"> le meilleur temps des séries en finale A les 2 autres en repêchage
1 repêchage	<ul style="list-style-type: none"> le premier en finale A

Séries au temps	Repêchage	Finales
1		1T-S
2	R1	2T-S 3T-S
3		FA 1-R1

Systeme à 4 partants

2 séries qualificatives	<ul style="list-style-type: none"> le classement au temps donne l'attribution des couloirs dans les demi-finales
2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> le premier en finale A, le second en finale B

Séries au temps	Demi-finales	Finales
1	1T-S	FA 1-R1
2	DF1 4T-S	1-R2
3	2T-S	FB 2-R1
4	DF2 3T-S	2-R2

Systeme à 5 partants

3 séries qualificatives	<ul style="list-style-type: none"> les 3 meilleurs temps des séries en demi-finale les 2 autres en repêchage
1 repêchage	<ul style="list-style-type: none"> le premier en demi-finale
2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> le premier en finale A, le second en finale B

Séries au temps	Repêchages	Demi-finales	Finales
1		1T-S	FA 1-DF1
2	R1	4T-S 5T-S	1-R1 1-DF2
3		DF1 2T-S 3T-S	FB 2-DF1 2-DF2
4			
5			

Systeme à 6 partants

3 séries qualificatives	<ul style="list-style-type: none"> les 2 meilleurs temps des séries en demi-finale les 4 autres en repêchage
2 repêchages	<ul style="list-style-type: none"> le premier en demi-finale
2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> le premier en finale A, le second en finale B

Séries au temps	Repêchages	Demi-finales	Finales
1		1T-S	FA 1-DF1
2	R1	3T-S 6T-S	1-R2 1-DF2
3		DF1 2T-S 3T-S	FB 2-DF1 2-DF2
4	R2	4T-S 5T-S	
5			
6			

Systeme à 7 partants

4 séries qualificatives	<ul style="list-style-type: none"> le meilleur temps des séries en demi-finale les 6 autres en repêchage
3 repêchages	<ul style="list-style-type: none"> le premier en demi-finale
2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> le premier en finale A, le second en finale B

Séries au temps	Repêchages	Demi-finales	Finales
1		1T-S	FA 1-DF1
2	R1	2T-S 7T-S	DF1 1-R3 1-DF2
3		DF2 1-R1	FB 2-DF1
4	R2	3T-S 6T-S	1-R2 2-DF2
5		4T-S	
6	R3	5T-S	
7			

Systeme à 8 partants

4 séries qualificatives	<ul style="list-style-type: none"> le classement au temps donne l'attribution des couloirs dans les quarts de finale
4 quarts de finale	<ul style="list-style-type: none"> le premier en demi-finale
2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> le premier en finale A, le second en finale B

Séries au temps	Quarts de finale	Demi-finales	Finales
1	1T-S	DF1 1-QF1	FA 1-DF1
2	QF1 8T-S	1-QF4	1-DF2
3	2T-S	DF2 1-QF2	FB 2-DF1
4	QF2 7T-S	1-QF3	2-DF2
5	3T-S		
6	QF3 6T-S		
7	4T-S		
8	QF4 5T-S		

Systeme à 9 partants

5 séries qualificatives	<ul style="list-style-type: none"> les 7 meilleurs temps des séries en quart de finale les 2 autres en repêchage
1 repêchage	<ul style="list-style-type: none"> le premier en quart de finale
4 quarts de finale	<ul style="list-style-type: none"> le premier en demi-finale
2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> le premier en finale A, le second en finale B

Séries au temps	Repêchages	Quarts de finale	Demi-finales	Finales
1		1T-S	DF1 1-QF1	FA 1-DF1
2	R1	8T-S 9T-S	1-R1 1-QF4	1-DF2
3		QF1 2T-S 7T-S	DF2 1-QF2 1-QF3	FB 2-DF1 2-DF2
4		QF2		
5		QF3 3T-S 6T-S		
6		4T-S		
7		5T-S		
8				
9				

SYSTÈMES DE QUALIFICATION ET GRILLES DE PROGRESSION

Système à 10 partants

5 séries qualificatives	<ul style="list-style-type: none"> les 6 meilleurs temps des séries en quart de finale les 4 autres en repêchage
2 repêchage	<ul style="list-style-type: none"> le premier en quart de finale
4 quarts de finale	<ul style="list-style-type: none"> le premier en demi-finale
2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> le premier en finale A, le second en finale B

Séries au temps	Repêchages	Quarts de finale	Demi-finales	Finales				
S	R1	7T-S	QF1	1T-S	DF1	1-QF1	FA	1-DF1
		10T-S	1-R2	DF1	1-QF4	FA	1-DF2	
	R2	8T-S	QF2	2T-S	DF2	1-QF2	FB	2-DF1
		9T-S	1-R1	DF2	1-QF3	FB	2-DF2	
	R3	7T-S	QF3	3T-S				
		10T-S	1-R2					
	R4	8T-S	QF4	4T-S				
		9T-S	1-R1	5T-S				
	7							
	8							
9								
10								

Système à 11 partants

6 séries qualificatives	<ul style="list-style-type: none"> les 5 meilleurs temps des séries en quart de finale les 6 autres en repêchage
3 repêchage	<ul style="list-style-type: none"> le premier en quart de finale
4 quarts de finale	<ul style="list-style-type: none"> le premier en demi-finale
2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> le premier en finale A, le second en finale B

Séries au temps	Repêchages	Quarts de finale	Demi-finales	Finales				
S	R1	6T-S	QF1	1T-S	DF1	1-QF1	FA	1-DF1
		11T-S	1-R3	DF1	1-QF4	FA	1-DF2	
	R2	7T-S	QF2	2T-S	DF2	1-QF2	FB	2-DF1
		10T-S	1-R2	DF2	1-QF3	FB	2-DF2	
	R3	8T-S	QF3	3T-S				
		9T-S	1-R1					
	R4	8T-S	QF4	4T-S				
		9T-S	1-R1	5T-S				
	7							
	8							
	9							
10								
11								

Système à 12 partants

6 séries qualificatives	<ul style="list-style-type: none"> les 4 meilleurs temps des séries en quart de finale les 8 autres en repêchage
4 repêchage	<ul style="list-style-type: none"> le premier en quart de finale
4 quarts de finale	<ul style="list-style-type: none"> le premier en demi-finale
2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> le premier en finale A, le second en finale B

Séries au temps	Repêchages	Quarts de finale	Demi-finales	Finales				
S	R1	5T-S	QF1	1T-S	DF1	1-QF1	FA	1-DF1
		12T-S	1-R4	DF1	1-QF4	FA	1-DF2	
	R2	6T-S	QF2	2T-S	DF2	1-QF2	FB	2-DF1
		11T-S	1-R3	DF2	1-QF3	FB	2-DF2	
	R3	7T-S	QF3	3T-S				
		10T-S	1-R2					
	R4	8T-S	QF4	4T-S				
		9T-S	1-R1					
	5							
	6							
	7							
	8							
9								
10								
11								
12								

Système à 13 partants

7 séries qualificatives	<ul style="list-style-type: none"> les 3 meilleurs temps des séries en quart de finale les 10 autres en repêchage
5 repêchage	<ul style="list-style-type: none"> le premier en quart de finale
4 quarts de finale	<ul style="list-style-type: none"> le premier en demi-finale
2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> le premier en finale A, le second en finale B

Séries au temps	Repêchages	Quarts de finale	Demi-finales	Finales				
S	R1	4T-S	QF1	1T-S	DF1	1-QF1	FA	1-DF1
		13T-S	1-R5	DF1	1-QF4	FA	1-DF2	
	R2	5T-S	QF2	2T-S	DF2	1-QF2	FB	2-DF1
		12T-S	1-R4	DF2	1-QF3	FB	2-DF2	
	R3	6T-S	QF3	3T-S				
		11T-S	1-R3					
	R4	7T-S	QF4	4T-S				
		10T-S	1-R2					
	R5	8T-S						
		9T-S						
	5							
	6							
	7							
8								
9								
10								
11								
12								
13								

Systeme à 14 partants

7 séries qualificatives	<ul style="list-style-type: none"> les 2 meilleurs temps des séries en quart de finale les 12 autres en repêchage
6 repêchage	<ul style="list-style-type: none"> le premier en quart de finale
4 quarts de finale	<ul style="list-style-type: none"> le premier en demi-finale
2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> le premier en finale A, le second en finale B

Séries au temps	Repêchages	Quarts de finale	Demi-finales	Finales	
S	1	3T-S	1T-S	1-QF1	1-DF1
	2	R1 14T-S	QF1 1-R6	DF1 1-QF4	FA 1-DF2
	3	4T-S	2T-S	1-QF2	2-DF1
	4	R2 13T-S	QF2 1-R5	DF2 1-QF3	FB 2-DF2
	5	5T-S	1-R1		
	6	R3 12T-S	QF3 1-R4		
	7	6T-S	1-R2		
	8	R4 11T-S	QF4 1-R3		
	9	7T-S			
	10	R5 10T-S			
	11	8T-S			
	12	R6 9T-S			
	13				
	14				

Systeme à 15 partants

8 séries qualificatives	<ul style="list-style-type: none"> le meilleur temps des séries en quart de finale les 14 autres en repêchage
7 repêchage	<ul style="list-style-type: none"> le premier en quart de finale
4 quarts de finale	<ul style="list-style-type: none"> le premier en demi-finale
2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> le premier en finale A, le second en finale B

Séries au temps	Repêchages	Quarts de finale	Demi-finales	Finales	
S	1	2T-S	1T-S	1-QF1	1-DF1
	2	R1 15T-S	QF1 1-R7	DF1 1-QF4	FA 1-DF2
	3	3T-S	1-R1	1-QF2	2-DF1
	4	R2 14T-S	QF2 1-R6	DF2 1-QF3	FB 2-DF2
	5	4T-S	1-R2		
	6	R3 13T-S	QF3 1-R5		
	7	5T-S	1-R3		
	8	R4 12T-S	QF4 1-R4		
	9	6T-S			
	10	R5 11T-S			
	11	7T-S			
	12	R6 10T-S			
	13	8T-S			
	14	R7 11T-S			
	15				

Systeme à 16 partants et plus

8 séries qualificatives ou plus	<ul style="list-style-type: none"> les 16 meilleurs temps des séries en huitième de finale le classement au temps donne l'attribution des couloirs dans les demi-finales
8 huitièmes de finale	<ul style="list-style-type: none"> le premier en quart de finale
4 quarts de finale	<ul style="list-style-type: none"> le premier en demi-finale
2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> le premier en finale A, le second en finale B

Séries au temps	Huitièmes de finale	Quarts de finale	Demi-finales	Finales	
S	1	1T-S	1-HF1	1-QF1	1-DF1
	2	HF1 16T-S	QF1 1-HF8	DF1 1-QF4	FA 1-DF2
	3	2T-S	1-HF2	1-QF2	2-DF1
	4	HF2 15T-S	QF2 1-HF7	DF2 1-QF3	FB 2-DF2
	5	3T-S	1-HF3		
	6	HF3 14T-S	QF3 1-HF6		
	7	4T-S	1-HF4		
	8	HF4 13T-S	QF4 1-HF5		
	9	5T-S			
	10	HF5 12T-S			
	11	6T-S			
	12	HF6 11T-S			
	13	7T-S			
	14	HF7 10T-S			
	15	8T-S			
	16	HF8 9T-S			
...					

Exemple de codage

- 1T-S 1^{er} temps de toutes les séries
- 2T-S 2^e temps de toutes les séries
- ...
- 1-R1 1^{er} du repêchage 1
- 2-R1 2^e du repêchage 1
- ...
- 1-HF1 1^{er} du huitième de finale 1
- 2-HF1 2^e du huitième de finale 1
- ...
- 1-QF1 1^{er} du quart de finale 1
- 2-QF1 2^e du quart de finale 1
- ...
- 1-DF 1 1^{er} de la demi-finale 1
- 2-DF 1 2^e de la demi-finale 1
- ...

CHAMPIONNAT NATIONAL JEUNE ET AUTRES CHAMPIONNATS DE FRANCE ET CRITÉRIUMS

Système de qualification

de 1 à 6 partants	1 série	• course pour l'attribution des couloirs de la finale A
de 7 à 12 partants	2 séries qualificatives	• les 2 premiers de chaque série et les 2 meilleurs temps des restants en finale A, les autres en finale B
de 13 à 18 partants	3 séries qualificatives	• les 2 premiers de chaque série et les 6 meilleurs temps des restants en demi-finale A/B, les autres en finale C
	2 demi-finales	• les 3 premiers en finale A, les autres en finale B
de 19 à 24 partants	4 séries qualificatives	• les 2 premiers de chaque série et les 4 meilleurs temps des restants en demi-finale A/B, les autres en demi-finale C/D (en finale C dans le cas de 19 partants)
	2 demi-finales A/B	• les 3 premiers en finale A, les autres en finale B
	2 demi-finales C/D	• les 3 premiers en finale C, les autres en finale D
plus de 24 partants	5 séries qualificatives et plus	• le premier de chaque série et les meilleurs temps des restants pour atteindre 18 qualifiés en tiers de finales A/B/C, les 6 meilleurs temps suivants en finale D, les autres en finales de classement
	3 tiers de finales A/B/C	• les 2 premiers en finale A, les 3 ^{es} et 4 ^{es} en finale B, les 5 ^{es} et 6 ^{es} en finale C

Grille de progression

Système de 7 à 12 partants

Séries	Demi-finales	Finales
S1		1-S1
		1-S2
		2-S1
		2-S2
		1T-RS
		2T-RS
S2		3T-RS
		4T-RS
		5T-RS
		6T-RS
		7T-RS
		8T-RS

Remarque : finale B à partir de 8 partants.

Système de 13 à 18 partants

Séries	Demi-finales	Finales
S1	DF A/B1	1-DF A/B1
		1-DF A/B2
		2-DF A/B1
		2-DF A/B2
		3-DF A/B1
		3-DF A/B2
S2	DF A/B2	4-DF A/B1
		4-DF A/B2
		5-DF A/B1
		5-DF A/B2
		6-DF A/B1
		6-DF A/B2
S3		7T-RS
		8T-RS
		9T-RS
		10T-RS
		11T-RS
		12T-RS

Remarque : finale C à partir de 14 partants.

Système de 19 à 24 partants

Séries	Demi-finales		Finales 19 participants	Finales 20 à 24 participants
	Option 1	Option 2		
S1	DF A/B1	1-S1	1-S1	1-DF A/B1
		1-S2	1-S3	1-DF A/B2
		2-S3	2-S2	2-DF A/B1
		2-S4	2-S4	2-DF A/B2
		1T-RS	1T-RS	3-DF A/B1
		4T-RS	4T-RS	3-DF A/B2
S2	DF A/B2	1-S3	1-S2	4-DF A/B1
		1-S4	1-S4	4-DF A/B2
		2-S1	2-S1	5-DF A/B1
		2-S2	2-S3	5-DF A/B2
		2T-RS	2T-RS	6-DF A/B1
		3T-RS	3T-RS	6-DF A/B2
S3	DF C/D1	5T-RS	5T-RS	1-DF C/D1
		8T-RS	8T-RS	1-DF C/D2
		9T-RS	9T-RS	2-DF C/D1
		12T-RS	12T-RS	2-DF C/D2
		13T-RS	13T-RS	3-DF C/D1
		16T-RS	16T-RS	3-DF C/D2
S4	DF C/D2	6T-RS	6T-RS	4-DF C/D1
		7T-RS	7T-RS	4-DF C/D2
		10T-RS	10T-RS	5-DF C/D1
		11T-RS	11T-RS	5-DF C/D2
		14T-RS	14T-RS	6-DF C/D1
		15T-RS	15T-RS	6-DF C/D2

Remarque : finale D à partir de 20 partants.

SYSTÈMES DE QUALIFICATION ET GRILLES DE PROGRESSION

Système 25 partants et plus

Séries	Tiers de finales	Finales
S1 1 2 3 4 5 6	<p>TF A/B/C1 TF A/B/C2 TF A/B/C3</p> <p>18 qualifiés en tiers de finales</p> <p>Les premiers de chaque série + Les meilleurs temps des restants (à partir des 2^{èmes} des séries)</p>	FA 1-TF A/B/C1 1-TF A/B/C2 1-TF A/B/C3 2-TF A/B/C1 2-TF A/B/C2 2-TF A/B/C3
S2 1 2 3 4 5 6		FB 3-TF A/B/C1 3-TF A/B/C2 3-TF A/B/C3 4-TF A/B/C1 4-TF A/B/C2 4-TF A/B/C3
S3 1 2 3 4 5 6		FC 5-TF A/B/C1 5-TF A/B/C2 5-TF A/B/C3 6-TF A/B/C1 6-TF A/B/C2 6-TF A/B/C3
S4 1 2 3 4 5 6		FD les 6 meilleurs temps suivants
S5 et + 1 2 3 4 5 6		finales de classement
		Finale D Les 6 meilleurs temps suivants Finales de classement (à partir de 26 partants)

Exemple de codage :

- 1-S1 1^{er} de la série 1
- 2-S1 2^e de la série 1
- ...
- 1-QF1 1^{er} du quart de finale 1
- 2-QF1 2^e du quart de finale 1
- ...
- 1-TF A/B/C1 1^{er} du tiers de finale A/B/C1
- 2-TF A/B/C1 2^e du tiers de finale A/B/C1
- ...
- 1-DF A/B1 1^{er} de la demi-finale A/B1
- 2-DF A/B1 2^e de la demi-finale A/B1
- ...
- 1T-S 1^{er} temps de toutes les séries
- 2T-S 2^e temps de toutes les séries
- ...
- 1T-1S 1^{er} temps des 1^{ers} de toutes les séries
- 2T-1S 2^e temps des 1^{ers} de toutes les séries
- ...
- 1T-RS 1^{er} temps des restants (non qualifiés à la place dans les séries)
- 2T-RS 2^e temps des restants (non qualifiés à la place dans les séries)
- ...

Exemple avec 5 séries

Séries	Tiers de finales		Finales
	Option 1	Option 2	
S1 1 2 3 4 5 6	TF A/B/C1 1-S1 1-S4 4T-RS 5T-RS 10T-RS 11T-RS	TF A/B/C1 1-S1 1T-RS 2T-RS 7T-RS 8T-RS 13T-RS	FA 1-TF A/B/C1 1-TF A/B/C2 1-TF A/B/C3 2-TF A/B/C1 2-TF A/B/C2 2-TF A/B/C3
S2 1 2 3 4 5 6	TF A/B/C2 1-S2 1-S5 3T-RS 6T-RS 9T-RS 12T-RS	TF A/B/C2 1-S2 1-S5 3T-RS 6T-RS 9T-RS 12T-RS	FB 3-TF A/B/C1 3-TF A/B/C2 3-TF A/B/C3 4-TF A/B/C1 4-TF A/B/C2 4-TF A/B/C3
S3 1 2 3 4 5 6	TF A/B/C3 1-S3 1T-RS 2T-RS 7T-RS 8T-RS 13T-RS	TF A/B/C3 1-S3 1-S4 4T-RS 5T-RS 10T-RS 11T-RS	FC 5-TF A/B/C1 5-TF A/B/C2 5-TF A/B/C3 6-TF A/B/C1 6-TF A/B/C2 6-TF A/B/C3
S4 1 2 3 4 5 6			FD 14T-RS 15T-RS 16T-RS 17T-RS 18T-RS 19T-RS
S5 1 2 3 4 5 6			

Il prend en compte des points de classement aux épreuves des Championnats de France junior (J16 et J18), sénior (dont moins de 23 ans et hors master), et des points de sélection en équipe de France suivant les modalités définies ci-dessous :

Points aux Championnats de France junior (J16 et J18) et sénior (bateaux courts et bateaux longs)

Place	1x, 2-, 2x	4-, 4+, 4x	8+
1	20	30,0	45,0
2	17	25,5	38,3
3	15	22,5	33,8
4	13	19,5	29,3
5	11	16,5	24,8
6	9	13,5	20,3
7	7	10,5	15,8
8	6	9,0	13,5
9	5	7,5	11,3
10	4	6,0	9,0
11	3	4,5	6,8
12	2	3,0	4,5
13	1	1,5	2,3
14	1	1,5	2,3
15	1	1,5	2,3
16	1	1,5	2,3
17	1	1,5	2,3
18	1	1,5	2,3

Points aux Championnats de France sénior sprint et sénior moins de 23 ans

Place	2-, 2x	4-, 4x	8+
1	10,0	15,0	22,5
2	8,5	12,8	19,1
3	7,5	11,3	16,9
4	6,5	9,8	14,6
5	5,5	8,3	12,4
6	4,5	6,8	10,1
7	3,5	5,3	7,9
8	3,0	4,5	6,8
9	2,5	3,8	5,6
10	2,0	3,0	4,5
11	1,5	2,3	3,4
12	1,0	1,5	2,3
13	0,5	0,8	1,1
14	0,5	0,8	1,1
15	0,5	0,8	1,1
16	0,5	0,8	1,1
17	0,5	0,8	1,1
18	0,5	0,8	1,1

Les points obtenus aux championnats de France bateaux courts junior et sénior par les équipages mixtes sont partagés entre les clubs.

Les points des équipages mixtes (50% femme/ 50% homme) sont répartis dans les classements respectifs femme et homme.

Points de sélection

16	Sélectionné au Championnat du Monde sénior dans les disciplines olympiques ou aux Jeux Olympiques
8	Sélectionné à l'une des compétitions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Championnat du Monde sénior dans les disciplines non olympiques, • Championnat du Monde des moins de 23 ans, • Championnat du Monde junior, • Championnats d'Europe sénior, • Championnats d'Europe sénior moins de 23 ans, • Championnats d'Europe junior.
4	Sélectionné à la Coupe de la Jeunesse.

Seule la sélection apportant le plus de points au rameur ou à la rameuse est prise en compte.

Le classement mer des clubs est établi à partir des points de classement cumulés sur les manifestations mer labellisées, sur les Championnats de France d'Aviron de mer et sur les Championnats de France de Beach Rowing Sprint, selon les modalités ci-après.

Les points sont calculés après chaque épreuve de chaque manifestation mer, arrondis au centième de point, puis cumulés.

Afin de tenir compte des différences de participation, une pondération est appliquée exclusivement aux épreuves d'endurance pour l'attribution des points sur le principe suivant (les épreuves de Beach Rowing Sprint ne sont pas concernées par ces pondérations) :

- moins de 4 partants : 25 % des points sont attribués,
- de 4 à 6 partants : 50 % des points sont attribués,
- de 7 à 10 partants : 75 % des points sont attribués,
- à partir de 11 partants : 100 % des points sont attribués.

Points de classement aux manifestations mer labellisées

Principes de classement pour les clubs :

- Cumul des points obtenus sur les 4 manifestations mer labellisées apportant le plus de points au club, plus 1 compétition de Beach Rowing Sprint dans 2 épreuves seniors et 2 épreuves juniors. Pour les manifestations de Beach Rowing Sprint, les épreuves prises en compte sont celles du tableau ci-dessous.
- Les catégories masters sont dissociées des classements seniors et les points attribués à cette catégorie sont calculés sur la base du tableau ci-dessous.
- Les clubs peuvent participer en équipage homogène de club et/ou en mixte de clubs.
- Les points apportés par des équipages mixtes de club sont répartis, au prorata, entre les différents clubs constituant l'équipage.
- Un cumul de points limité aux 2 meilleurs équipages par club et par épreuve (en cas de participation de plusieurs bateaux d'un même club dans une épreuve, dont certains en mixte de clubs, ce sont les deux équipages, y compris mixte, rapportant le plus de points au club dans cette épreuve qui sont pris en compte).

Place	Régates – Points attribués			
	1x	2x sénior	4x+ /+ sénior 2x J18	4x+ /+ J16 et J18
1	20	30	45	60
2	16	24	36	48
3	12	18	27	36
4	9	13,5	20	27
5	6	9	13,5	18
6	4	6	9	12
7	1	1,5	2,25	3
8	1	1,5	2,25	3
9	1	1,5	2,25	3
10	1	1,5	2,25	3
11 et plus	0	0	0	0

Place	Beach Rowing Sprint – Points attribués	
	Épreuves J18 (2x et 2xMix)	Épreuves sénior (1x, 2xMix ou 4x+Mix)
1	80	60
2	60	48
3	48	36
4	36	27
5	27	18
6	18	12
7	12	6
8	6	3
9	3	3
10	3	3
11 et plus	0	0

Points de classement aux championnats de France d'aviron de mer et de Beach Rowing Sprint

À l'issue des deux championnats de France, les points sont attribués selon le barème suivant :

Place	Championnats – Points attribués				
	1x sénior	2x J18	2x sénior	4x+ J16 et J18	4x+ et 4+ sénior
1	50	100	75	150	112,5
2	42	90	63	126	94,5
3	36	75	54	108	81
4	30	63	45	90	67,5
5	26	54	39	78	58,5
6	22	45	33	66	49,5
7	18	39	27	54	40,5
8	14	33	22,5	45	33,8
9	12	27	18	36	27
10	10	22,5	15	30	22,5
11	9	18	13,5	27	20,3
12	8	15	12	24	18
13	7	13,5	10,5	21	15,8
14	6	12	9	18	13,5
15	5	10,5	7,5	15	11,3
16	4	9	6	12	9
17	3	7,5	4,5	9	6,8
18	2	5	3	6	4,5
19	1	1	1,5	3	2,3
20 et plus	1	1	1,5	3	2,3

Les épreuves masters sont dissociées du classement sénior.

Les équipages J16 et J18 obtiennent les points obtenus dans le classement de leur épreuve.

Points de performance

1 - Championnats de France indoor para-aviron et para-aviron adapté, épreuves critérium

Les points obtenus par des équipes mixtes de clubs sont partagés entre les clubs au prorata du nombre de licenciés.

Place	Points pour les épreuves individuelles	Points pour les épreuves en équipes
1	20	15
2	18	13
3	16	11
4	14	9
5	13	8
6	12	7
7	11	6
8	10	5,5
9	9	5
10	8	4,5
11	7	4
12	6	3,5
13	5	3
14	4	2,5
15	3	2
16	2	1,5
17 et après	1	1

2 - Championnats de France bateaux courts para-aviron et para-aviron adapté

Les points obtenus aux Championnats de France bateaux courts para-aviron par les équipages mixtes de clubs (rameur handi et guide) sont partagés entre les clubs de chacun des licenciés.

Points pour les 1x et 2-			
Finale A de 1 à 6		Finale B de 7 à 12	
Place	Points	Place	Points
1	40	7	14
2	34	8	10
3	30	9	8
4	26	10	6
5	22	11	4
6	18	12	2

3 - Championnats de France para-aviron et para-aviron adapté, et critérium (sprint, mer, Jeune, J16, J18, master et longue distance)

Points pour les 1x, 2x				Points pour les 4Yx+, 4+			
Finale A de 1 à 6		Finale B de 7 à 12		Finale A de 1 à 6		Finale B de 7 à 12	
Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points
1	20	7	7	1	30	7	12
2	17	8	5	2	26	8	10
3	15	9	4	3	23	9	8
4	13	10	3	4	20	10	6
5	11	11	2	5	17	11	4
6	9	12	1	6	14	12	2

Points de participation

Il est attribué 1 point par compétiteur participant aux championnats interrégionaux para-aviron et aviron adapté.

Points de sélection

Il est attribué 16 points par compétiteur sélectionné en équipe de France pour participer à l'un des événements ci-dessous :

- Jeux Paralympiques
- Championnat du Monde para-aviron
- Jeux Européens VIRTUS
- Global Games

Points d'expansion

Il est attribué 1 point par unité de licence FFA référencée dans le champ handicap sur le serveur licence fédéral.

Points de formation

Il est attribué 25 points au club ayant, avec le label École Française d'Aviron, la mention « aviron et handicaps ».

Points d'encadrement

Il est attribué 10 points par éducateur, licencié dans le club, titulaire d'un Certificat de Qualification Handisport (CQH), d'une attestation de Qualification Sport Adapté (AQSA) ou du coach aviron handicaps. Les formations prises en compte sont celles renseignées sur le serveur fédéral.

Points de référencement

Il est attribué 20 points au club référencé sur le handiguide des sports

Le classement jeune prend en compte les points de participation des 4 étapes hivernales et championnats régionaux, plus les points de performance aux championnats interrégionaux jeune et les points de classement aux épreuves du championnat national jeune.

Points de participation 4 étapes hivernales et championnats régionaux	
Nombre de participants	Points obtenus
1	30
2	60
3	90
4	120
5	150
6	180
7	210
8	240
9	255
10	270
11	285
12	300
13	315
14	330
15	345
16	360
À partir du 17e	+ 6 points par rameur

Points de performance Championnats interrégionaux jeune		
Rang	1x	2x
1	400	600
2	350	550
3	300	500
4	275	460
5	250	420
6	225	380
7	225	380
8	205	350
9	185	320
10	175	295
11	165	270
12	155	245
13	155	245
14	146	225
15	137	205
16	129	195
17	121	185
18	113	175
19	113	175
20	106	166
21	99	157
22	92	150
23	86	143
24	80	136
25	80	136
26	76	131
27	72	126
28	68	121
29	64	117
30	60	113
31	60	113
32	58	110
33	56	107
34	54	104
35	52	102
36	50	100

Points de performance Championnat national jeune			
Rang	2x	4x+	8x+
1	1800	2100	2400
2	1650	1920	2190
3	1500	1740	1980
4	1380	1590	1800
5	1260	1440	1620
6	1140	1290	1440
7	1140	1290	1440
8	1050	1185	1320
9	960	1080	1200
10	885	990	1095
11	810	900	990
12	735	810	885
13	735	810	885
14	684	753	822
15	633	696	759
16	597	654	711
17	561	612	663
18	525	570	615
19	525	570	615
20	504	540	576
21	483	510	537
22	472	490	508
23	461	470	479
24	450	450	450

CLASSEMENT MASTER DES CLUBS ET CLASSEMENT LONGUE DISTANCE DES CLUBS

Le classement master prend en compte les points de classement aux épreuves du championnat de France master.

Le classement longue distance prend en compte les points de classement aux épreuves du championnat de France longue distance..

Attribution des points pour les épreuves de 1 à 18 partants

Place	Points pour les 1x, 2-, 2x	Points pour les 4-, 4+, 4x	Points pour les 8+
1	20	30	45
2	17	25,5	38,3
3	15	22,5	33,8
4	13	19,5	29,3
5	11	16,5	24,8
6	9	13,5	20,3
7	7	10,5	15,8
8	6	9	13,5
9	5	7,5	11,3
10	4	6	9
11	3	4,5	6,8
12	2	3	4,5
13	1	1,5	2,3
14	1	1,5	2,3
15	1	1,5	2,3
16	1	1,5	2,3
17	1	1,5	2,3
18	1	1,5	2,3
19 et +	1	1,5	2,3

Attribution des points pour les épreuves de 1 à 12 partants

Place	Points pour les 1x, 2-, 2x	Points pour les 4-, 4+, 4x	Points pour les 8+
1	16	24	36
2	13	19,5	29,3
3	11	16,5	24,8
4	9	13,5	20,3
5	7	10,5	15,8
6	5	7,5	11,3
7	3	4,5	6,8
8	2	3	4,5
9	1	1,5	2,3
10	1	1,5	2,3
11	1	1,5	2,3
12	1	1,5	2,3

Attribution des points pour les épreuves de 1 à 6 partants

Place	Points pour les 1x, 2-, 2x	Points pour les 4-, 4+, 4x	Points pour les 8+
1	8	12	18
2	6	9	13,5
3	4	6	9
4	3	4,5	7,8
5	2	3	4,5
6	1	1,5	2,3

Attribution des points pour les épreuves de 1 à 3 partants

Place	Points pour les 1x, 2-, 2x	Points pour les 4-, 4+, 4x	Points pour les 8+
1	6	9	13,5
2	4	6	9
3	2	3	4,5

CLASSEMENT COUPE DE FRANCE DES RÉGIONS

Points obtenus par chaque équipage pour les classements par épreuves

Rang	Finale A		Finale B			Finale C			Rang	Points		
	Points		Rang	Points		Rang	Points			Rang	Points	
	4x	8+		4x	8+		4x	8+			4x	8+
1 ^{er}	25	40	7 ^e	14	18	13 ^e	8	8	19 ^e	2	2	
2 ^e	22	34	8 ^e	13	16	14 ^e	7	7	20 ^e	1	1	
3 ^e	20	30	9 ^e	12	14	15 ^e	6	6	...	1	1	
4 ^e	18	26	10 ^e	11	12	16 ^e	5	5				
5 ^e	16	22	11 ^e	10	10	17 ^e	4	4				
6 ^e	15	20	12 ^e	9	9	18 ^e	3	3				

Bonus : +80 points par équipage qui remporte la compétition sur les 2 jours.

* Seules les épreuves des championnats de France, y compris les épreuves para-aviron et para-aviron adapté, sont éligibles à ce classement.

Points de performance

Attribution des points pour les épreuves de 1 à 3 participant(e)s

Place	Championnat de France*	
	Épreuves individuelles	Épreuves relais
	Points par rameur	Points par équipe
1	9	13,5
2	6	9
3	3	4,5

Attribution des points pour les épreuves de 4 à 6 participant(e)s

Place	Championnat de France*	
	Épreuves individuelles	Épreuves relais
	Points par rameur	Points par équipe
1	12	18
2	9	13,5
3	6	9
4	4,5	6,75
5	3	4,5
6	1,5	2,25

Attribution des points pour les épreuves de 7 à 12 participant(e)s

Place	Championnat de France*	
	Épreuves individuelles	Épreuves relais
	Points par rameur	Points par équipe
1	24	36
2	19,5	29,25
3	16,5	24,75
4	13,5	20,25
5	10,5	15,75
6	7,5	11,25
7	4,5	6,75
8	3	4,5
9	1,5	2,25
10	1,5	2,25
11	1,5	2,25
12	1,5	2,25

Attribution des points pour les épreuves de 13 participant(e)s et plus

Place	Championnat de France*	
	Épreuves individuelles	Épreuves relais
	Points par rameur	Points par équipe
1	30	45
2	25,5	38,25
3	22,5	33,75
4	19,5	29,25
5	16,5	24,75
6	13,5	20,25
7	10,5	15,75
8	9	13,5
9	7,5	11,25
10	6	9
11	4,5	6,75
12	3	4,5
13 et plus	1,5	2,25

Attribution des points en fonction du classement des clubs au Challenge des 7 Défis Capitaux

Rang	Points	Rang	Points	Rang	Points	Rang	Points
1	300	21	110	41	70	61	30
2	280	22	108	42	68	62	28
3	260	23	106	43	66	63	26
4	240	24	104	44	64	64	24
5	225	25	102	45	62	65	22
6	210	26	100	46	60	66	20
7	200	27	98	47	58	67	18
8	190	28	96	48	56	68	16
9	180	29	94	49	54	69	14
10	170	30	92	50	52	70	12
11	160	31	90	51	50	71	10
12	155	32	88	52	48	72	8
13	150	33	86	53	46	73	6
14	145	34	84	54	44	74	4
15	140	35	82	55	42	75 et plus	2
16	135	36	80	56	40		
17	130	37	78	57	38		
18	125	38	76	58	36		
19	120	39	74	59	34		
20	115	40	72	60	32		

La thématique «aviron et handicaps» regroupe le para-aviron (handicap physique et visuel), le para-aviron adapté (handicap mental et psychique) et l'aviron handi-valide (équipage mixte handicap et valide).

Une catégorie handi-santé a été créée pour les rameurs ayant un handicap (carte MDPH) n'étant pas reconnu dans les classifications officielles (FISA), et les rameurs atteints d'une ALD.

1. ABRÉVIATIONS

- PR1 : para-aviron (para-rowing) bras et épaules ;
- PR2 : para-aviron (para-rowing) tronc et bras ;
- PR3 : para-aviron (para-rowing) jambes, tronc et bras ;
- PD : handicap physique (Physical Disability) ;
- VI : handicap visuel (Visual Impairment) ;
- ID : handicap mental (Intellectual Disability) ;
- AB - BC - CD : catégories de la FF Sport Adapté ;
- HV : handi-valide ;
- HSt : handi-santé.

2. CLASSIFICATIONS

Tous les rameurs souhaitant participer à des épreuves nationales doivent avoir été classifiés au préalable selon les procédures suivantes :

Para-aviron

Voir les modalités sur chaque page de championnat.

Il faut prendre rendez-vous au minimum 15 jours avant la session de classification.

Un dossier médical doit être fourni au préalable au classificateur médical.

Aucune classification ne sera possible sans dossier médical.

Pour les handicaps visuels, une visite chez un ophtalmologue doit être effectuée avant la classification (document fourni par la FFA sur demande).

Pour les handi-santé, l'attestation MDPH ou ALD est à envoyer au moment des engagements à handicaps@ffaviron.fr.

Retrouvez toutes les informations concernant la classification sur le site internet de la FFA.

<https://www.ffaviron.fr/competitions/informations-generales/classification>

Para-aviron adapté

Consultez toutes les modalités d'éligibilité :

<https://sportadapte.fr/pratiquer/eligibilite/>

et de classification :

<https://sportadapte.fr/pratiquer/formes-de-pratique/competitions/classification/>

3. ÉQUIPEMENTS RÉGLEMENTAIRES

Les flotteurs sont obligatoires pour les rameurs PR1. Ils sont facultatifs pour les autres catégories.

Les sièges/assises sont fixes pour les rameurs PR1 et PR2.

Une sangle au niveau du tronc est obligatoire pour la sécurité pour les rameurs PR1. Cette sangle doit être fixée des deux cotés du dossier. S'il y a deux sangles, elles doivent être positionnées dans le même sens pour une ouverture plus rapide.

Les coques utilisées par les rameurs PR1 et PR2 sont des bateaux para-aviron, type canoë, homologués par la FISA (Swift, Wintech, Filippi, Empacher). Celles utilisées par les rameurs PR3 sont des coques standard.

4. COMPÉTITIONS

Au niveau national, pour permettre à un plus grand nombre de personnes en situation de handicap de participer, les 4+ PR3 doivent

être composés d'au moins une femme.

Le barreur des 4+ PR3 et 4Yx/+ PR3-ID peut être un homme ou une femme. Le poids minimum est de 55 kg.

La pratique en couple PR3 (1x ou 2x) est réservée aux rameurs justifiant d'une perte de 20 points sur un membre. Ils doivent être classifiés «pointe et couple». Cette règle s'applique uniquement pour les épreuves des championnats interrégionaux et du championnat de France bateaux courts.

Déficient visuel : dans un équipage, il ne peut pas y avoir plus de 50% de PR3-VI.

Pour participer à une épreuve de ce règlement, les rameurs devront être en possession du Brevet d'accès à la compétition Handicaps dès la saison 2024.

Distances de courses

Tête de rivière :

- 6 000 m pour les PR3 ;
- 4 000 m pour les PR1, PR2 et PR3-ID ;

Course en ligne : 500 m, 1 000 m ou 2 000 m ;

Sprints : 500 m pour tous.

Temps handicaps

Les épreuves open para-aviron en 1x PR1, 1x PR2 et 1x PR3 regroupent dans une même course des rameuses et des rameurs. Pour compenser les différences de temps de parcours de ces deux catégories, les départs sont décalés en utilisant des temps handicaps. Ils seront indiqués dans le programme de la compétition concernée.

Les temps handicaps pour les courses open des autres championnats seront communiqués ultérieurement.

Épreuves hors championnats ^Δ

Les épreuves handi-valide et handi-santé ne donneront pas lieu à la délivrance d'un titre de champion de France.

5. TEMPS DE RÉFÉRENCE SUR 2 000 m :

Les temps de référence servant à la qualification au championnat de France bateaux courts para-aviron et para-aviron adapté sont les suivants :

• SH1x PR1 :	8'57	• SF1x PR1 :	9'55
• SH1x PR2 :	8'13	• SF1x PR2 :	9'08
• SM2x PR2 :	7'52	• SM2x PR3 :	7'15
• SH1x PR3 :	7'18	• SF1x PR3 :	7'54
• SH2- PR3 :	7'02	• SF2- PR3 :	7'30
• SM4+ PR3 :	6'41		
• SH1x PR3-ID CD :	7'45	• SF1x PR3-ID CD :	8'45
• SH2x PR3-ID CD :	7'23	• SF2x PR3-ID CD :	8'11

6. PARA-AVIRON ADAPTÉ

Licences : pour participer à des épreuves championnat de France FF Sport Adapté, les rameurs devront avoir une licence FFSA.

Voir les modalités ici :

<http://ffaviron.fr/competitions/informations-generales/aviron-et-handicaps>

<https://ffaviron.fr/medias/downloads/Déclinaison%20technique%20de%20la%20convention%20FFA-FF-SA-20201116103240.pdf>

Toutes les courses para-aviron adapté sont soumises au règlement sportif FFSA qui sera publié à la rentrée.

Renseignements : handicaps@ffaviron.fr

RÉCAPITULATIF DES POSSIBILITÉS DE PARTICIPATION AUX ÉPREUVES NATIONALES

Championnats Jeune			Championnats de France					Critériums nationaux
ligue	interrégional	national	J16	J18	sénior -23 ans	sénior, sénior sprint, sénior mer, para-aviron para-aviron adapté aviron handi-valide aviron handi-santé longue distance	master	para-aviron, para-aviron adapté aviron handi-valide aviron handi-santé

Jeune	J10 et moins								
	J11	OUI							
	J12	OUI	OUI	OUI (*)					
	J13	OUI	OUI	OUI (*)					
	J14	OUI	OUI	OUI (*)					

Junior	J15				OUI (*)	OUI (**)	OUI (**)	OUI (**)		OUI (**)
	J16				OUI (*)	OUI (**)	OUI (**)	OUI (**)		OUI (**)
	J17					OUI	OUI	OUI		OUI
	J18					OUI	OUI	OUI		OUI

Sénior	Sénior -23						OUI	OUI		OUI
	Sénior							OUI	OUI (***)	OUI
	Master							OUI	OUI	OUI

(*) Les rameurs participant au championnat national jeune et au championnat de France J16 doivent être titulaires du Brevet de rameur en eaux intérieures niveau 3.

(**) Voir article 3 de l'annexe 10 du Règlement intérieur.

(***) Les séniors peuvent concourir en master, à partir de 27 ans.

Composition des équipages :

- Dans les épreuves hommes, les équipages peuvent être constitués d'hommes et de femmes ;
- Dans les épreuves femmes, les équipages, hors barreurs, sont constitués exclusivement de femmes ;
- Dans les épreuves mixtes, les équipages, hors barreurs, sont constitués à parité d'hommes et de femmes, sauf pour certaines épreuves définies dans cette réglementation sportive.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES MANIFESTATIONS ET DES ÉPREUVES

Championnats de France longue distance J18, sénior, master, handi-valide et hand-santé et Coupe de France FFSU longue distance 04 et 05 mars – Mâcon	J18 (8 000 m)	Épreuves	2x	4x				4-	8+	
		J18F	●	●				●	●	
		J18H	●	●				●	●	
	universitaire (8 000 m)	UF			●					●
		UH			●					●
		UM			●					●
	sénior (8 000 m)	SF	●	●				●	●	
		SH	●	●				●	●	
		SM			●					●
	master (8 000 m)	MCF	●	●				●	●	
		MCH	●	●				●	●	
		MCM			●					●
		MEF	●	●				●	●	
		MEH	●	●				●	●	
handi-santé (4 000 m)	MEM			●					●	
	SM HST			●						
handi-valide (open) (4 000 m)	SH HV			●						
Championnat de France bateaux courts para-aviron 14 et 16 avril – Cazaubon	para-aviron (2 000 m)	Épreuves	1x	2x				2-		
		SF PR1	●							
		SH PR1	●							
		SF PR2	●							
		SH PR2	●							
		SF PR3	●					●		
Championnats de France bateaux courts J18 et sénior 14 et 16 avril – Cazaubon	J18 (2 000 m)	Épreuves	1x					2-		
		J18F	●					●		
		J18H	●					●		
		sénior (2 000 m)	SF	●					●	
			SH	●					●	
			SFPL	●						
SHPL	●									
Championnats de ligue jeune et handi-valide jeune Mai	J12 (500 m)	Épreuves	1x	2x						
		J12F	●							
	J13 (500 à 1 000 m)	J12H	●							
		J13F	●							
	J14 (500 à 1 000 m)	J13H	●							
		J14F	●	●						
	J14 handi-valide (open) (500 à 1 000 m)	J14H	●	●						
J14H HV			●							
Championnats de France d'aviron de mer J16, J18, sénior, master et Critérium para-aviron 26 et 27 mai – Brest	J16 (6 000 m)	Épreuves	1x	2x					4+	
		J16F				●				
		J16H				●				
	J18 (6 000 m)	J16M				●				
		J18F				●				
		J18H				●				
	sénior (6 000 m)	J18M		●		●				
		SF	●	●		●				
		SH	●	●		●				
	para-aviron (6 000 m)	SM		●		●			●	
		SH PR3		●						
	handi-santé (6 000 m)	SM HST				●				
		master (6 000 m)	M40F	●	●		●			
M40H	●		●		●					
Championnat de France sprint sénior 02 au 04 juin – Mantes-la-Jolie	sénior (500 m)	Épreuves	2x	4x			2-	4-	4+	
		SF	●	●			●	●	●	
		SH	●	●			●	●	●	
		SM	●	●					●	

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES MANIFESTATIONS ET DES ÉPREUVES

Championnat de France bateaux longs J18 <i>02 au 04 juin – Mantes-la-Jolie</i>	J18 (2 000 m)	Épreuves	2x	4x				4-	8+	
		J18F	●	●				●	●	
		J18H	●	●				●	●	
		J18M		●						
Championnats de France sprint para-aviron <i>03 et 04 juin – Mantes-la-Jolie</i>	para-aviron (500 m)	Épreuves	1x	2x	4Yx/+			4+		
		SF PR1	●							
		SH PR1	●	▲*						
		SF PR2	●							
		SH PR2	●	▲*						
		SF PR3	●							
	SH PR3	●	▲*							
SM PR3							●**			
handi-valide (500 m)	SM HV		PR3-VI							
Championnats interrégionaux jeune et handi-valide jeune <i>10 et 11 juin</i>	J13 (1 000 m)	Épreuves	1x	2x						
		J13F	●							
		J13H	●							
	J14 (1 000 m)	J14F	●	●						
		J14H	●	●						
J14 handi-valide (open) (1 000 m)	J14H HV		●							
Championnats de France de Beach Rowing Sprint J18 et sénior <i>23 au 25 juin – Thonon-les-Bains</i>	junior (600 m)	Épreuves	1x	2x	4x+					
		J18F	●							
		J18H	●							
	sénior (600 m)	SF	●							
		SH	●							
	SM		●		●					
Championnat de France master et handi-valide master <i>01 et 02 juillet – Le Creusot</i>	master (1 000 m)	Épreuves	1x	2x	4x		2-	4-	4+	8+
		MAF		●					●	
		MAH		●					●	
		MAM		●						
		MBF	●	●				●		
		MBH	●	●				●		
		MBM			●					
		MCF	●	●	●					●
		MCH	●	●	●				●	●
		MCM		●						
		MDF	●	●	●					
		MDH	●	●	●			●		●
		MDM			●					●
		MEF		●	●					
		MEH		●					●	●
		MEM		●						
		MFF	●		●					
		MFH	●		●					
		MFM			●					
	MGF		●							
MGH		●					●			
handi-valide (open) (1 000 m)	MAH HV		●							
handi-santé (1 000 m)	MAH HST			●						
Championnat national jeune et handi-valide jeune <i>06 et 07 juillet – Libourne</i>	jeune (1 000 m)	Épreuves	2x		4x+	8x+				
		J14F			●	●				
		J14H			●	●				
	J14M	●		●						
J14 handi-valide (open) (1 000 m)	J14H HV	●								

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES MANIFESTATIONS ET DES ÉPREUVES

Championnats de France J16, handi-valide J16 et sénior -23 ans <i>07 au 09 juillet – Libourne</i>	J16 (1 500 m)	Épreuves	1x	2x	4x			2-		4-	4+	8+
		J16F	●	●	●			●			●	●
		J16H	●	●	●			●			●	●
	handi-valide J16 (open) (1 500 m)	J16M			●							
		J16H HV		●								
	S-23 (2 000 m)	S-23F		●	●					●		
S-23H			●	●					●			
S-23M											●	
Championnats de France bateaux longs sénior et para-aviron <i>23 et 24 septembre – Vichy</i>	sénior (2 000 m)	Épreuves		2x	4x				4-		8+	
		SF		●	●				●		●	
		SH		●	●				●		●	
		SM			●							
		SFPL		●								
	SHPL		●					●				
para-aviron (open) (2 000 m)	SH PR		●									



TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ÉPREUVES PARA-AVIRON

	Championnat de France	Critérium (course open)
Championnats de France longue distance <i>04 et 05 mars – Mâcon</i>		handi-valide handi-santé
Championnats de France bateaux courts <i>14 et 16 avril – Cazaubon</i>	para-aviron	
Championnats de ligue jeune <i>Mai</i>		handi-valide
Championnats de France d'aviron de mer <i>26 et 27 mai – Brest</i>		handi-valide handi-santé
Championnats de France sprint <i>03 et 04 juin – Mantes-la-Jolie</i>	para-aviron	para-aviron handi-valide
Championnats interrégionaux jeune <i>10 et 11 juin</i>		handi-valide
Championnat de France master <i>01 et 02 juillet – Le Creusot</i>		handi-valide handi-santé
Championnat national jeune <i>06 et 09 juillet – Libourne</i>		handi-valide
Championnats de France J16 <i>06 et 09 juillet – Libourne</i>		handi-valide
Championnats de France bateaux longs sénior <i>23 et 24 septembre – Vichy</i>	para-aviron	

CALENDRIER RÉCAPITULATIF DES INSCRIPTIONS AUX MANIFESTATIONS NATIONALES 2023



Manifestation	Ouverture des inscriptions		Clôture des inscriptions	
MAIF Aviron Indoor – Championnats de France J16, J18, sénior, master et para-aviron Vendredi 27 et samedi 28 29 janvier - Stade Pierre de Coubertin (Paris)	Lundi 14 novembre	09h00	Lundi 16 janvier	14h00
Championnats de France longue distance J18, sénior, master handi-valide et handi-santé et Coupe de France FFSU longue distance Samedi 04 et dimanche 05 mars - Mâcon	Lundi 06 février	08h00	Mardi 21 février	14h00
Championnats interrégionaux bateaux courts J18, sénior et para-aviron Samedi 01 et dimanche 02 avril	Lundi 13 mars	08h00	Vendredi 24 mars	14h00
Championnats de France bateaux courts para-aviron Vendredi 14 et dimanche 16 avril - Cazaubon	Les bateaux qui se sont qualifiés lors des championnats interrégionaux sont automatiquement engagés aux championnats de France.			
Championnats de France bateaux courts J18 et sénior Vendredi 14 au dimanche 16 avril - Cazaubon	Les bateaux qui se sont qualifiés lors des championnats interrégionaux sont automatiquement engagés aux championnats de France.			
Championnats de ligue jeune et handi-valide jeune Mai	Épreuve qualificative pour le Championnat interrégional. Épreuve obligatoire pour participer au Championnat national jeune			
Championnats de France d'aviron de mer J16, J18, sénior, master et para-aviron Vendredi 26 et samedi 27 mai - Brest	Lundi 01 mai	08h00	Mardi 16 mai	14h00
Championnats de France bateaux longs J18 Vendredi 02 au dimanche 04 juin - Mantes-la-Jolie	Lundi 08 mai	08h00	Mardi 23 mai	14h00
Championnat de France sprint sénior Vendredi 02 au dimanche 04 juin - Mantes-la-Jolie	Lundi 08 mai	08h00	Mardi 23 mai	14h00
Championnats de France sprint para-aviron Samedi 03 et dimanche 04 juin - Mantes-la-Jolie	Lundi 08 mai	08h00	Mardi 23 mai	14h00
Championnats interrégionaux jeune et handi-valide jeune Samedi 10 et dimanche 11 juin	Les bateaux qui se sont qualifiés lors des championnats de ligue sont automatiquement engagés aux championnats interrégionaux.			
Championnats interrégionaux J14 et J16 et Critérium aviron handi-valide J16 Samedi 10 et dimanche 11 juin	Lundi 15 mai	08h00	Mardi 30 mai	14h00
Championnat de France de Beach Rowing Sprint J18 et sénior Vendredi 23 au dimanche 25 juin - Thonon-les-Bains	Lundi 29 mai	08h00	Mardi 13 juin	14h00
Championnat de France master et handi-valide master Samedi 01 et dimanche 02 juillet - Le Creusot	Lundi 05 juin	08h00	Mardi 20 juin	14h00
Championnat national jeune et handi-valide jeune Jeudi 06 et Vendredi 07 juillet - Libourne	Lundi 12 juin	08h00	Mardi 27 juin	14h00
Championnat de France J16 Vendredi 07 au dimanche 09 juillet - Libourne	Les bateaux J16 qui se sont qualifiés lors des championnats interrégionaux sont automatiquement engagés aux championnats de France.			
Championnats de France handi-valide J16 et sénior moins de 23 ans Vendredi 07 au dimanche 09 juillet - Libourne	Lundi 12 juin	08h00	Mardi 27 juin	14h00
Championnats de France bateaux longs sénior et para-aviron Samedi 23 et dimanche 24 septembre - Vichy	Lundi 28 août	08h00	Mardi 12 septembre	14h00
Coupe de France des régions Samedi 28 et dimanche 29 octobre - à déterminer	Lundi 09 octobre	08h00	Mardi 24 octobre	14h00